Pélinfo

Le bulletin semestriel de la ville de Pélissanne

Mars 2007

Sauvegarder le patrimoine

PELISSANNE
Pélissanne, ville qui bouge!

numéro 15

sommaire

aménagement

sécurité

environnement

culture

zoom sur

jeunesse

vie associative

la ville en images

pratique

vos élus

agenda

Edito ..... page 3

Lâchez les travaux dans l'arène ..... pages 4 et 5
Un point sur les travaux de l'avenue des Raplaous ..... page 6
Plan de Clavel : son aménagement en question ..... page 6
Une propriété, des projets ..... page 7
Eglise en travaux ..... page 7
Sous haute pression ..... page 7
Elagage des platanes ..... page 7
Accueillir les gens du voyage ..... page 8
Du côté de la caserne des pompiers ..... page 8
Le projet Iter passe à Pélissanne ..... page 8

Risques majeurs : se préparer pour bien réagir ..... page 9
Débroussailler ..... page 9
Nouveaux agents ..... page 9

Tri sélectif : sur la bonne voie ..... pages 10 et 11
Ramassage des ordures ménagères ..... page 12
Fleurir sa ville ..... page 12
Les enfants de Dame Nature ..... page 12
Brèves ..... page 12

Pélissanne et Miliès : après les fiançailles, le mariage ..... page 13
Les rendez-vous de la bibliothèque ..... page 14
Des Libanaises à la bibliothèque ..... page 14
Cirque en photo ..... page 14

Achats publics : achats règlementés ..... page 16
Un nouveau directeur des services techniques ..... page 16
Un pélican en récompense ..... page 17
6 mois pour l'emploi ..... page 17
L'armée de terre recrute ..... page 17
Un raid au clair de lune ..... page 18
Des seniors actifs et entourés ..... page 18
Les grandes orientations 2007 ..... page 18

Du nouveau au service Education et Jeunesse ..... page 19
Faire ses devoirs au SEJ ..... page 19
Du son à l'école ..... page 19
Postes pérennisés ..... page 19
Entre carnaval et corso ..... page 19
Inscriptions scolaires ..... page 19

Une saison de fêtes ..... page 20
Cap sur ..... page 20
Hautes les couleurs du corso ! ..... page 20
A vos olives ..... page 21
Succès du Téléthon ..... page 21
Loto gagnant ..... page 21
Donner ..... page 21
Services aux personnes ..... page 21
Des projets scolaires ..... page 22
Du VTT à succès ..... page 22
Des médailles ..... page 22
Assemblées générales ..... page 22
Changements de présidence ..... page 22
Volants gagnants ..... page 23
Du sport pour tous ..... page 23
Paraître dans le magazine ..... page 23
Du foot au féminin ..... page 23
Du beau monde à la boxe ..... page 23

La ville en images ..... pages 24 et 25

Aux urnes ..... page 26
Aides à la rénovation ..... page 26
Brèves pratiques ..... page 26
Etat civil ..... page 27

Parole à l'opposition ..... page 28
Délégations et permanences des élus ..... page 29
Le Maire répond à vos questions en direct ..... page 29

Agenda ..... pages 30 et 31

Péli-Info, semestriel d'information de la ville de Pélissanne - Date de dépôt légal : 5 février 2007 - **Editeur, directeur de publication et de la rédaction :** Pascal Montécot, maire de Pélissanne - **Rédaction :** Betty Boutigny, responsable Communication / Tél. : 04 90 55 11 52 / Email : communication@ville-pelissanne.fr **Maquette / Régie publicitaire :** Régie Commedia 04 90 47 39 66 - **Impression :** Delta Color ZAC Km Delta, 140 rue E. Lenoir, 30900 Nîmes - **Distribution :** Distripub - **Tirage :** 4 000 exemplaires

Edito

Pélissannaises, Pélissannais,

Faire évoluer une commune, en respectant son passé, ses traditions, son patrimoine, est un exercice difficile et délicat qui engage l'avenir et notre cadre de vie.
Les choix opérés en concertation avec les Pélissannais ont nécessité une vision réfléchie de la ville.
Dans ce cadre, une politique d'embellissement du centre-ville a été mise en oeuvre. Ainsi, soucieuse de protéger le patrimoine communal, la commune a acquis la propriété Maureau Rischmann en 2001.
L'aménagement de son parc et l'ouverture au public, en 2002, a complètement modifié l'aspect du centre ville, devenant un lien idéal entre le cœur du village et la place de la mairie.

Aujourd'hui, un autre acte important pour Pélissanne et la sauvegarde de son patrimoine voit le jour avec l'acquisition, en début d'année, de la maison de Mireille Arnaud, chemin de la Petite Brûlière. Cet achat a été réalisé avec le concours de l'établissement public foncier. Grâce à cet organisme, la mairie a pu soustraire cette magnifique propriété aux appétits des promoteurs immobiliers. Pour la valoriser et lui redonner vie, un comité de pilotage, composé d'élus, de techniciens et de Pélissannais volontaires, a été créé et fera part du fruit de son travail d'ici la fin de l'année.

L'année 2007 va voir se réaliser plusieurs autres projets de grande envergure qui donneront un nouveau visage à l'entrée de ville, comme la réhabilitation des arènes en accord avec la société taurine. Sans oublier les travaux de l'avenue des Raplaous, l'aménagement de l'extrémité Nord du plan de Clavel, la mise en place d'une nouvelle signalétique pour les commerçants, les artisans, les entreprises et les bâtiments communaux…

Cette année chargée d'actions est en parfaite adéquation avec les impératifs du budget. Heureusement, nos finances sont saines.
Aussi, les impôts locaux n'augmenteront pas en 2007 pour la 4ème année consécutive.

Le Maire de Pélissanne
Vice-Président d'Agglopole Provence

Lors de la cérémonie des vœux de la municipalité le 12 janvier 2007

aménagement Lâchez les trav

Depuis février, les arènes sont le siège d'un des plus grands chantiers de l'année 2007 sur la commune de Pélissanne. Une fois réhabilitées, elles contribueront à donner un nouveau visage à l'entrée de ville et à sécuriser ce lieu de spectacles devenu vétuste.

Construites en 1976, les arènes de la commune accueillent de nombreuses manifestations liées notamment à la fédération française des courses camarguaises. Après des années d'utilisation, les gradins présentaient un état de vétusté qui ne permettait plus un usage optimal et un accueil sécurisé des spectateurs. Leur état ne satisfaisait pas à la réglementation des Etablissements recevant du public (ERP) : étroitesse des escaliers permettant l'accès et l'évacuation des tribunes, mauvaise structure des garde corps, nombre insuffisant de sorties donnant sur l'extérieur…

En concertation avec la société taurine, la municipalité a donc engagé les travaux de réaménagement des arènes depuis début février. L'objectif étant notamment de remettre aux normes et de sécuriser les gradins, d'habiller les tribunes et d'optimiser le flux du cheminement des spectateurs.

aux dans l'arène

Des travaux en deux phases

Ces travaux représentant un investissement conséquent, et afin de limiter la gêne occasionnée pendant la saison taurine, deux phases ont été programmées : la 1ère est prévue au 1er semestre 2007 sur la partie Sud et la 2ème sur la partie Nord aura lieu en 2008. Durant trois mois et demi, place au terrassement, à la démolition, à la maçonnerie traditionnelle et préfabriquée, à la ferronnerie et aux travaux d'espaces verts.

Phase 1 en cours :

- Démontage des gradins sur la partie sud ;
- Construction de tribunes en béton préfabriqué ;
- Habillage des arènes par des panneaux façade de préfabriqués d'une hauteur de cinq mètres sur toute la partie sud et l'entrée des arènes ;
- Création de garde corps et de grilles de ferronnerie ;
- Redimensionnement des entrées et sorties des arènes.

Phase 2 en 2008 :

Elle reproduira à l'identique les travaux de la phase 1 sur la partie Nord des tribunes et devrait durer environ 3 mois.

Le chantier en bref

- Coût prévisionnel de l'aménagement des arènes : 732 000 € TTC
- Financement : mairie - Agglopole Provence - conseil général
- 1ère phase des travaux : de février à mai 2007
- 2ème phase des travaux : 2008

Après

A la rencontre de Noël Viard

Président de la société taurine de Pélissanne

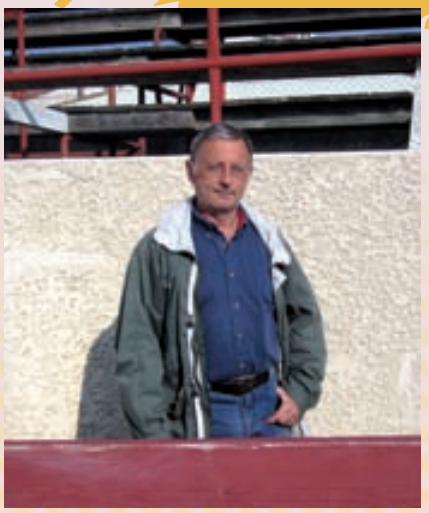

Pourquoi les arènes nécessitaient-elles d'être rénovées ?

Les gradins n'étaient plus conformes à la réglementation en vigueur. Les nouvelles arènes nous permettront d'accueillir les spectateurs dans de meilleures conditions de sécurité et dans un équipement de qualité. La capacité d'accueil sera légèrement plus faible (700 places au lieu de 1 000 actuellement) mais nous avons choisi la carte de la sécurité. Augmenter le nombre de places, c'était obéir à des normes encore plus rigoureuses, donc plus contraignantes pour nous.

Y aura-t-il une incidence sur le déroulement des courses taurines pendant la durée des travaux ?

Pour des raisons évidentes de sécurité, ces travaux risquent de modifier légèrement le programme des courses camarguaises et autres festivités taurines. La municipalité s'est arrangée pour que les travaux perturbent au minimum le calendrier taurin : une fois que les gradins en préfabriqué seront réalisés, les arcades seront montées très rapidement : un choix stratégique arrangeant pour la société taurine.

Cet aménagement permettra-t-il d'accueillir de nouvelles manifestations ?

En 2008, dès la fin de la 2ème phase des travaux, des événements sans rapport avec le monde taurin pourront être organisés dans les arènes, comme par exemple des concerts ou des galas sportifs… De quoi dynamiser davantage cet équipement.

aménagement

Un point sur l'avenue des Raplaous

Au Plan de Clavel

En 1998, le chemin du Plan de Clavel a été réaménagé sur une grande partie de son linéaire, mais en raison de problèmes fonciers, les travaux n'ont pu être menés à bien sur la totalité de la voie. Cette année, les travaux du dernier tronçon seront réalisés.

L'extrémité Nord du chemin du Plan de Clavel présente des problèmes de fonctionnement : absence de trottoirs, défaut de recueil des eaux de pluie, insuffisance de l'éclairage public, chaussée fortement dégradée, manque de signalisations adaptées…

Aujourd'hui, l'urbanisation de ce secteur étant achevée et les emprises libérées, la municipalité a décidé de procéder à l'aménagement définitif des quelques 240 mètres linéaires du chemin situés entre l'avenue Saint-Valentin et le vieux chemin de Lambesc à Salon

Les aménagements prévus :

- réhabilitation de la chaussée et du corps de chaussée
- création d'un cheminement piétons
- réhabilitation de l'éclairage public
- mise en sécurité des ouvrages existants du réseau d'irrigation
- création d'emplacements de stationnement de véhicules
- réalisation des signalisations verticales et horizontales
- renforcement du réseau pluvial (poursuite de l'équipement de la voie jusqu'à son extrémité Nord et création d'avaloirs)

Coût estimatif de l'opération : 250 000 € HT

Et au chemin de Saint-Pierre

Le 23 février dernier, le maire de la commune a rencontré les riverains du chemin Saint-Pierre et des parents d'élèves du Plan de Clavel pour recueillir leurs avis concernant l'aménagement qui a eu lieu l'année dernière dans leur quartier. Chacun a pu s'exprimer sur les avantages et inconvénients rencontrés au quotidien. Une décision sera prise prochainement quant aux améliorations à apporter.

Les travaux d'aménagement de l'avenue des Raplaous ont pris du retard en raison notamment de problèmes techniques au niveau des réseaux. Après des études complémentaires, le chantier reprendra son cours.

Pourquoi ce retard ?

Dès le démarrage du chantier, lors de l'ouverture d'une partie de la chaussée, l'entreprise a trouvé toute une longueur de canalisation en fibro ciment amiante qui n'avait pas été détectée au cours des études préliminaires. Le coordonnateur sécurité et protection de la santé (APAVE) a donc demandé à la commune de mettre en suspend les travaux, le temps de procéder à l'analyse du réseau et de trouver les solutions techniques adéquates.

Dans le courant du mois de février, une entreprise est donc intervenue pour refaire un état des lieux plus approfondi des réseaux. Le passage d'une caméra qu'elle a réalisé a permis d'affiner les données indispensables à la DDE pour la poursuite du chantier. Il a également permis de connaître plus précisément le parcours, mètre par mètre, de l'ensemble des réseaux souterrains.

Pour le chef de chantier, la conclusion est sans appel :"les réseaux d'eaux usées, d'eau potable, de gaz et d'eaux de pluie se chevauchent et s'entrecroisent en permanence".

Les services techniques ainsi que la DDE se sont donc saisis du problème pour redimensionner rapidement le programme de travaux afin de ne pas trop retarder l'exécution du chantier.

Quels avantages pour les Pélissannais ?

L'avenue présentait de nombreux dysfonctionnements tant au niveau pratique que sécuritaire : chaussée en très mauvais état, largeurs insuffisantes des trottoirs, stationnement anarchique… Une réfection totale de la voirie s'imposait afin de sécuriser la zone et d'améliorer sa fonctionnalité. Le déplacement des piétons et des cyclistes sera particulièrement amélioré dans cette zone. L'accès à la résidence "la Prouvenque" sera modifié en resserrant la sortie et en libérant ainsi de l'espace nécessaire à une pratique automobile et piétonne particulièrement sécurisée. Par ailleurs, le boulodrome sera mieux desservi et bénéficiera de nouvelles places de stationnement. Au niveau du carrefour, les trois conteneurs de tri sélectif seront déplacés et plusieurs coussins ralentisseurs seront implantés afin de réguler la vitesse des automobilistes et garantir aux piétons et aux cyclistes une tranquillité dans leurs déplacements quotidiens.

Quels travaux ?

Longue de plus de 450 mètres, l'avenue sera rénovée depuis l'avenue Marceau Ginoux (carrefour compris) jusqu'au cours Victor Hugo (carrefour non compris).

Principaux travaux :

- reprise des réseaux d'eau potable et d'eaux usées
- enfouissement total ou partiel des réseaux EDF et France Télécom
- mise aux normes de l'éclairage public
- création d'une zone de circulation 30 km/h pour une meilleure sécurité des riverains
- création de places de parking
- aménagement d'un plateau traversant
- pose d'un coussin berlinois
- mise en place de barrières de protection pour les piétons

Après

Avant

Une propriété, des projets

La commune a acquis, en tant que gestionnaire, la propriété de Mireille Arnaud, située chemin de la Petite Brûlière. Un comité de pilotage est chargé de faire des propositions à la municipalité quant à l'utilisation de ce domaine.

La municipalité a acheté cette propriété avec le concours de l'Etablissement public foncier (EPF) afin de sauvegarder ce patrimoine remarquable et ne pas le laisser dans les mains d'un éventuel promoteur.

Cette propriété, d'une superficie de 9 963 m², comporte une bâtisse à usage d'habitation, construite en 1750, et deux annexes d'une qualité architecturale exceptionnelle.

L'allée bordée de platanes est classée en zone Espace Boisé.

Pour que ce lieu vive, la municipalité a lancé un appel à la population, lors de la cérémonie des vœux, pour que des personnes volontaires s'investissent dans un comité de pilotage chargé de mener une réflexion sur le devenir de ce bien.

Ce groupe de travail a tenu sa première réunion le 14 mars dernier et devrait donner le fruit de ses réflexions d'ici la fin de l'année.

Un poste de gardien a été créé, en conseil municipal de février, afin de surveiller et surtout entretenir cette propriété aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Sous haute pression

La municipalité a récemment équipé ses services techniques d'un nouvel outil de travail : une unité mobile de nettoyage à haute pression. Ce matériel contribue à améliorer, au quotidien, la propreté de la ville et donc le cadre de vie de ses habitants.

Les agents des services techniques, lors d'une démonstration de l'unité mobile sur la place Pisavis

Cette nouvelle unité mobile est une remorque composée notamment d'une cuve de 700 litres et d'une lance à haute pression avec deux dévidoirs. Tractée par un camion-plateau, l'unité peut être ainsi facilement déplacée en de nombreux endroits de la commune. Elle est équipée d'un système à haute pression capitonné qui rend son emploi silencieux. La machine peut être également utilisée avec de l'eau chaude pour déminéraliser les endroits les plus souillés.

Ce matériel de dernière génération permet de nettoyer les pavages particuliers comme les pavés de la place Pisavis, les tags, les monuments, les murs des bâtiments communaux, les enrobés des trottoirs… Les agents des services Nettoiement, Voirie et Sports ont été formés pour utiliser de manière optimale ce matériel qui renforce le nettoyage des espaces publics en facilitant le travail des employés municipaux.

D'autres achats…

Au cours de l'année 2007, la municipalité a prévu d'acheter de nouveaux véhicules afin de rendre au public un service plus performant : un véhicule benne pour le service des sports, une petite balayeuse et un petit véhicule benne pour le service Nettoiement, un véhicule isotherme pour le service de la restauration scolaire.

Eglise en travaux

Dans la nuit du 19 juin 2006, l'église Saint-Maurice a été dévastée par un incendie et une partie du chœur a été détruite, malgré l'intervention rapide et efficace des sapeurs pompiers de Salon et Pélissanne. Ainsi, les dégâts ont été limités au maximum même si le constat est douloureux pour le patrimoine de la ville.

La municipalité remercie toutes les personnes qui ont contribué au nettoiement rapide de l'église permettant ainsi au curé de la commune d'honorer tous ses engagements.

Après un travail administratif conséquent et la validation des assurances, les travaux de nettoyage des orgues, sols, mobiliers divers et peintures murales ainsi que la remise en état des peintures sur bois, toile, sculptures et vitraux, seront entrepris d'ici la fin de l'année.

Nettoyage des platanes

Depuis début mars, l'entreprise Sarl Protec Arbres effectue, à la demande de la direction départementale de l'équipement (DDE) compétente dans ce domaine, le nettoyage des branches basses des platanes de la commune dans les rues suivantes :

- av. Frédéric Mistral (67 platanes)
- av. du Général de Gaulle (137 platanes)
- av. Pasteur (38 platanes)
- allée de Craponne (2 platanes)

Jusqu'à fin avril, des perturbations sur les voies de circulations sont à prévoir en raison de la mise en place d'une circulation alternée.

Renseignements auprès de la DDE
Tél. : 04 90 56 87 78

Le projet Iter passe à Pélissanne

Dans le cadre du projet Iter, la ville de Pélissanne sera traversée par des convois exceptionnels afin d'acheminer les composants d'un réacteur jusqu'à Cadarache. Des aménagements seront spécialement réalisés pour adapter les voies existantes à l'itinéraire.

Le site de Cadarache a été retenu pour accueillir le projet Iter qui consiste à développer la recherche en matière de production d'énergie par fusion (sur le principe du fonctionnement du soleil) avec pour objectif, à terme, de produire de l'énergie selon ce procédé.
Un réacteur expérimental de fusion nucléaire sera installé à Cadarache. Ses composants seront fabriqués aux quatre coins du monde pour ensuite être acheminés de Fos à Cadarache.
Des convois exceptionnels, transportant des éléments volumineux inertes et non polluants, vont donc circuler environ une fois par semaine par voie routière, uniquement la nuit, pendant environ cinq ans à une vitesse située entre 5 et 30 km/h.
A Pélissanne, les convois arriveront de Lançon par la RD 15, emprunteront la RD 572 puis la RD 15 en direction de Lambesc. Les quatre ronds-points de cet itinéraire seront aménagés de façon à ce que les convois puissent circuler : la partie droite sera supprimée (après chaque passage des convois, des plots amovibles redessineront le rond-point dans sa forme habituelle). A l'issue du passage de l'ensemble des convois, en 2014, les aménagements seront remis en état, voire améliorés.

Itinéraire Iter : les dates
- 2008 : travaux d'aménagement de l'itinéraire
- Eté 2009 : passage des 1ers convois
- 2014 : fin de passage des convois et remise en état

Accueillir les gens du voyage

Le 13 février, un syndicat intercommunal réunissant les communes de Pélissanne, Salon-de-Provence et Lançon-Provence a été créé afin de réaliser, d'ici 2009, une aire d'accueil des gens du voyage sur la commune de Salon. Un projet de longue date qui prend enfin forme.

La loi Besson du 5 juillet 2000 oblige les communes de plus de 5 000 habitants à aménager des aires d'accueil pour les gens du voyage sur leur territoire.
Les communes de Pélissanne, Salon-de-Provence et Lançon-Provence se sont ainsi associées afin de réaliser et gérer une aire de stationnement. Elles se sont regroupées au sein d'un syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU), dont le maire de Pélissanne a été élu vice-président.
Dans les prochains mois, ce syndicat fera l'acquisition d'un terrain de 21 000 m² pour la somme de 416 000 €, choix validé par la préfecture. Ce terrain, propriété de la mairie de Salon, se situe au lieu-dit "la Garenne" au Sud de cette ville. Des aides financières seront sollicitées auprès du conseil général, du conseil régional et de l'état afin de financer les travaux d'aménagement qui avoisinent les 2 millions d'euros.

Crédit photo : Sarra Trabelsi

Les élus du syndicat ont signé l'acte de création du syndicat intercommunal le 13 février 2007

Un projet attendu

Cet équipement pourra accueillir une cinquantaine de caravanes d'ici deux ans. Les gens du voyage pourront ainsi s'installer provisoirement dans des conditions décentes et ne stationneront plus en ville ou sur les zones d'activités. En cas de stationnement sauvage, les communes pourront requérir la force publique plus facilement.

Du côté de la caserne des pompiers

La municipalité a voté le budget pour l'acquisition du terrain qui accueillera la future caserne de Pélissanne.

Suite à une étude foncière, la commune et le conseil général ont choisi un terrain, situé route de Lambesc (RD 15) face au cimetière du Haut Taulet. La municipalité a ensuite négocié avec les propriétaires concernés qui ont signé l'engagement d'acquisition en septembre dernier. Le site présente une surface d'environ 12 000 m² et a été acheté au prix de 96 000 €.

Les prochains travaux

La commune doit engager des travaux de viabilisation des parcelles. Le terrain sera ensuite mis à disposition du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) des Bouches-du-Rhône qui prendra en charge la construction du nouveau centre de secours.

Cet aménagement a été confirmé, en octobre dernier, par le Président du Conseil Général, au congrès départemental des sapeurs pompiers.
Ce nouveau centre permettra aux sapeurs-pompiers de Pélissanne d'assurer leurs missions dans de meilleures conditions. En effet, l'état de la caserne actuelle, située en zone urbaine et inondable, ne permet plus d'assurer un fonctionnement optimal des équipes. Trop étroite et vétuste, elle ne répond plus aux normes de sécurité et aux besoins de la commune.

Risques majeurs : se préparer pour bien réagir

Dans un souci d'information et de prévention, la municipalité a élaboré deux documents utiles en matière de sécurité. Le Document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM) et le Plan communal de sauvegarde (PCS) permettent de faire face aux différents risques majeurs auxquels la commune est soumise.

Pélissanne est potentiellement soumise à cinq risques majeurs : inondations, feux de forêt, séismes, mouvements de terrain et transports de matières dangereuses. Pour informer la population sur ces risques, une commission communale, composée d'élus, de techniciens et de bénévoles, a travaillé depuis plus d'un an pour élaborer le PCS et le DICRIM. Le premier, consultable en mairie, est un dossier important qui présente en détail la commune et ses risques potentiels, répertorie les moyens logistiques et humains et les différentes mesures à prendre par les acteurs de la sécurité sur la commune pour faire face à une catastrophe.

Le DICRIM informe les Pélissannais sur les précautions à prendre et les consignes à appliquer en cas de sinistre réel. Ce document est inséré au milieu de ce magazine : détachez-le et conservez-le précieusement : il vous prépare et peut vous sauver.

Crédit photo : Hery

Un séisme à Pélissanne ?

"Jeudi 15 février 2007 à 6h50 : scénario catastrophe à Pélissanne. La commune vient d'être affectée par un tremblement de terre. Les dégâts ne se font pas attendre : environ 1 200 bâtiments touchés dont une soixantaine avec des dégâts significatifs et une dizaine partiellement ou totalement effondrés. Sans compter 10 blessés légers, quelques blessés graves et 200 sans-abri !!

La cellule de crise lors du séisme virtuel

Aussitôt, la mairie active une cellule de crise composée du maire et de son secrétariat, du 1er adjoint, de l'adjoint délégué à la sécurité, du directeur général des services, du directeur des services techniques, du chef du centre de secours, du chef de la police municipale et de deux membres de la réserve communale de la sécurité civile. La cellule recense alors les capacités d'hébergement disponibles de la commune, les moyens logistiques capables d'assurer le déblaiement…

11h50 : une seconde secousse se fait sentir !! Et la situation se dégrade avec des dégâts significatifs au niveau humain et matériel… La cellule réagit une nouvelle fois de manière très rapide et efficace.

14h45 : fin de la catastrophe."

Ce scénario n'était qu'un exercice d'état major lancé par la préfecture des Bouches-du-Rhône à la suite d'un séisme virtuel. Un exercice très utile pour bien se préparer et réagir le jour où malheureusement ce genre d'accident s'avèrerait bien réel.

sécurité

Débroussailler

Débroussailler est un acte obligatoire et essentiel qui ralentit la progression d'un incendie et protége les habitations. Ainsi, les propriétaires doivent débroussailler leurs terrains avant le 15 avril 2007 au risque d'encourir des sanctions.

Dans le cadre d'une campagne annuelle de prévention sur le débroussaillement, les agents de la police municipale et les bénévoles du Comité communal des feux et forêts visitent les Pélissannais qui habitent en zone à risque d'incendie. Leur objectif : informer les habitants sur leur obligation de débroussailler avant le 15 avril 2007, au risque d'encourir une mise en demeure voire une exécution d'office des travaux par la commune aux frais des propriétaires défaillants.

Rappel

En zone urbaine, tous les terrains, construits ou non, doivent être débroussaillés aux frais des propriétaires. En zone rurale, seuls les abords des constructions et voies de circulation privées doivent être débroussaillés par les propriétaires.

Nouveaux agents

Depuis le 1er juillet 2006, la police municipale compte une nouvelle policière municipale Laurence Méliande pour combler un départ à la retraite. Et depuis le 1er janvier, Thierry Givelet remplace Eric Andres, qui a rejoint le service Ferronnerie et Mobilier Urbain, en tant qu'Agent de surveillance de la voie publique (ASVP). Il travaille ainsi avec Alban Pierattoni. Le nouveau cadre d'emploi d'ASVP autorise les deux agents à rédiger des contraventions pour les infractions aux stationnements.

Police municipale
Parc Roux de Brignoles
Du lundi au vendredi : 7h-20h
Samedi : 8h-12h
Tel : 04 90 55 31 90
Email : police.municipale@ville-pelissanne.fr

Questions pour un trieur

1/ Quelle est la part des emballages recyclables dans notre poubelle ?
a) 25 % (25 % en poids)
b) 40 % (40 % en volume)
c) 50 %

2/ Parmi ces emballages en plastique, le(s)quel(s) se recycle(nt) ?
a) Les flacons de shampoing
b) Les films plastiques de sur-emballages
c) Les pots de crème fraîche

3/ Parmi ces emballages, lesquels ne se recyclent pas ?
a) les pots de yaourt
b) les bouteilles de jus de fruit
c) les barquettes en polystyrène

4/ Les bouchons des bouteilles en plastiques sont…
a) à retirer de la bouteille en plastique
b) à jeter aux ordures ménagères
c) à laisser sur la bouteille pour être recyclés

5/ Je mets mes emballages à recycler dans le bac jaune…
a) Enveloppés dans un sac de caisse en plastique
b) En vrac

6/ Avant de mettre mes emballages dans le bac jaune, …
a) je les vide bien
b) je les lave

7/ Que signifie le logo Point vert ?
a) L'emballage est recyclé
b) L'emballage est recyclable
c) Le fabricant du produit contribue financièrement au recyclage des emballages ménagers pour cet emballage

8/ 40 % des produits qui nous entourent sont fabriqués à partir de matières recyclées.
a) Vrai
b) Faux

9/ Les produits toxiques :
a) je les emporte à la déchèterie
b) je les dépose dans le bac à ordures ménagères
c) je les dépose dans le bac jaune

10/ Les déchets verts et de jardins :
a) je les emporte à la déchèterie
b) je les dépose dans le bac à ordures ménagères
c) je les dépose dans le bac jaune

Résultats : 1 a (25 % en poids) et b (40 % en volume) - 2 a - 3 a et c - 4 c - 5 b - 6 a - 7 c - 8 a - 9 a - 10 a

Depuis 2005, la collecte sélective des déchets ménagers a été n naturel pour la plupart des habitants, que ce soit pour le papier

Agglopole Provence, compétente en matière de déchets, a équipé toutes les communes de son territoire de Points d'apport volontaire (PAV) à raison d'un point pour 500 habitants au minimum. La commune de Pélissanne en possède 18 dans lesquels vous pouvez déposer vos verres, emballages et papiers. Nombreux sont ceux qui se sont déjà mobilisés pour le recyclage des emballages ménagers. Ces nouveaux réflexes permettent à Pélissanne d'afficher de bons résultats, chiffres à l'appui.

Les bons élèves Pélissannais

Le poids des déchets collectés ne cesse d'augmenter. Mieux encore : la qualité de la collecte se maintient : les Pélissannais trient et trient bien. Ainsi, sur toute l'année 2006, 60 tonnes d'emballages, 158 tonnes de papier et 175 tonnes de verre ont été collectés, soit une augmentation de 52 % par rapport à 2005 pour les emballages, 49 % pour le papier et 18 % pour le verre ! Ce qui dépasse les objectifs fixés. Bien que ces résultats soient satisfaisants, il est nécessaire de continuer de trier.

En 2006, chaque Pélissannais a collecté :

378 kg d'ordures ménagères dans sa poubelle habituelle

18.38 kg de papier

6.98 kg d'emballages

20.44 kg de verre

Faites-vous partie des meilleurs trieurs de la ville en 2006 ?

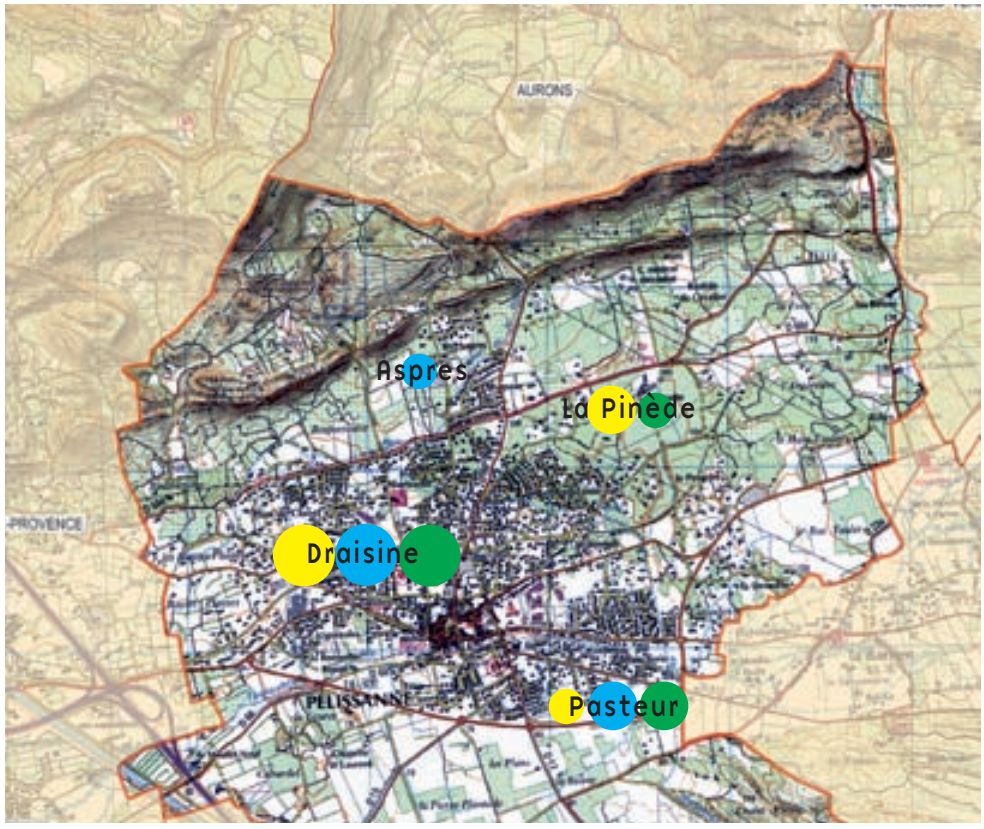

	Emballages	Papier	Verre
Quartier qui arrive en tête	Boulevard de la Draisine : 5 189 kg	Boulevard de la Draisine : 13 350 kg	Boulevard de la Draisine : 16 688 kg
2ème quartier	Lotissement La Pinède : 4 870 kg	Rte de Saint-Cannat/avenue Pasteur : 11 936 kg	Rte de Saint-Cannat/avenue Pasteur : 12 512 kg
3ème quartier	Rte de Saint-Cannat/avenue Pasteur : 4 809 kg	Lotissement des Aspres : 11 818 kg	Lotissement La Pinède : 12 149 kg

f : sur la bonne voie

mise en place sur la commune. Depuis, le geste du tri est devenu , les emballages ménagers ou le verre.

Le tri en bref

- Un employé de bureau consomme en moyenne 80 kg de papier par an, soit l'équivalent de 2 arbres.
- Selon les prédictions les plus optimistes, les réserves de pétrole seront épuisées d'ici 2070.
- En 2003, le tri des emballages ménagers en France a permis d'éviter des rejets de gaz à effets de serre dans l'atmosphère équivalant à la pollution d'une ville de 700 000 habitants.
- En France en 2004 : grâce aux 358 000 tonnes de papier-carton recyclées, 934 000 tonnes de bois sont restées dans les forêts, avec les emballages en verre recyclés, 980 000 tonnes de sable ont été préservées, 143 000 tonnes de pétrole ont été épargnées grâce à l'équivalent de 4,5 milliards de bouteilles en plastique triées !
- L'aluminium est obtenu à partir de bauxite, l'acier à partir de coke et de minerai de fer, le verre avec du sable, le papier-carton avec du bois d'éclaircie… En consommant moins d'emballages, nous consommons moins d'énergie.
- Les sacs plastiques, les films en plastique enveloppant les emballages et les pots de yaourt sont trop légers et ne contiennent pas suffisamment de matière. Leur recyclage n'est pas rentable. La meilleure façon de valoriser, c'est de les jeter dans la poubelle traditionnelle. Incinérés, ils produiront de l'énergie.

Pourquoi trier ?

En 80 ans, la population française a multiplié sa production de déchets par 6. Or, 60% du volume des poubelles pourrait être recyclé. Pourquoi donc s'en priver ?

- Trier ses ordures, c'est tout d'abord préserver l'environnement en permettant de transformer une partie du contenu des poubelles en matières premières secondaires et ainsi d'éviter de puiser de nouvelles ressources dans des sites naturels.
- Recycler ses déchets, c'est également réduire la quantité de ses ordures ménagères et donc le coût de leur traitement, leur enfouissement. Ne pas trier, c'est voir augmenter la taxe des ordures ménagères sur sa feuille d'impôts. De plus, le recyclage sonne la fin des décharges sauvages.

La seconde vie des déchets collectés

Collectés par un prestataire puis transporté au centre de tri des Pennes Mirabeau, les déchets passent sur une chaîne de tri, essentiellement manuelle, où ils sont séparés par matériaux puis compactés. Ils sont ensuite expédiés vers les différentes filières de recyclage, vers une "seconde vie"…

Déchets collectés à Pélissanne	Ce qu'ils permettent de fabriquer	Ce qu'ils permettent d'économiser
60 tonnes d'emballages	337 500 rouleaux de papier cadeau	570 m³ d'eau
157 tonnes de papier	706 500 boîtes à chaussures	410 tonnes de bois
175 tonnes de verre	500 000 nouvelles bouteilles	200 MWh d'énergie

Bien trier

Le tri, c'est une grande chaîne humaine qui commence dans votre cuisine : séparer ses emballages de ses autres déchets et les déposer dans les PAV est un geste déterminant. Si vous triez mal ou trop peu, c'est toute l'industrie du recyclage des emballages ménagers qui perd en qualité et en quantité.

Chaque PAV est composé de trois colonnes caractérisées par un code de couleurs :

- vert pour le verre : bouteilles et flacons en verre, bocaux de conserve, pots (confitures, bébé…)

- bleu pour le papier : journaux, magazines sans les films plastiques, prospectus

- jaune pour les emballages : bouteilles et flacons plastiques (soda, eau, huile, lait, soupe, adoucissant, liquide vaisselle, mayonnaise…), briques alimentaires et emballages métalliques (bidons de sirop, boîtes de conserve, canettes, barquettes en aluminium…), boîtes et emballages en carton

A ne pas collecter et à jeter dans la poubelle habituelle :

faïence, pots en terre, vaisselle cassée, ampoules électriques, pots de yaourt, barquettes en polystyrène, sur-emballages plastiques, tout ce qui contient des restes (couches-culottes, mouchoirs en papier et autres articles hygiéniques…)

A noter :

- Dorénavant, les bouteilles ayant contenu de l'huile ou des corps gras sont recyclables, grâce à des évolutions technologiques de la filière plastique.
- Inutile de laver les emballages avant de les jeter. Bien les vider suffit amplement.

N'hésitez pas à consulter votre mémo-tri disponible sur le site de la ville : www.ville-pelissanne.fr, rubrique Vivre / Infos utiles

AGGLOPOLE Provence
Salon - Etang de Berre - Durance

Les enfants de Dame Nature

Les élèves de l'école Vincent Garcin ont participé à l'opération "Nettoyons la nature" afin de sensibiliser la population sur la protection de l'environnement à Pélissanne. Des petits reporters en herbe du CM2 nous relatent cette journée.

"Les élèves de CM2 de l'école Vincent Garcin sont allés à la Boulie, un quartier de leur village. Les CE2 dans le parc Saint-Martin et autour de la mairie de Pélissanne. Les CE1 et les CLIS sont allés à la chapelle Saint-Laurent. Les CP se sont occupés des abords de l'école.

Ils se sont déplacés à pied (à part les CE1 qui ont pris le car) et ils sont partis en début d'après midi. Ils ont eu des gants verts, des sacs poubelles et des tee-shirts. Tout ce matériel a été fourni par les centres Leclerc.

Ils ont fait cela pour sensibiliser les gens, pour qu'ils se rendent compte qu'il ne faut plus jeter de déchets dans la nature. Ils ont trouvé des bocaux, un porte–revues, 15 pots en plastique, une petite cuillère, une balle de ping-pong, des cartons de pizza et beaucoup d'autres choses… Ils ont aussi pris un scorpion pour l'étudier. Conclusion : Game Over a tous les pollueurs !!!!!!!!"

Article écrit par Anna Coudrin , Manon Denans , Laurane Doat , Etienne Argaud , Quentin Pacha et Corentin Roussel

Brèves

Allô les encombrants

Le ramassage s'effectue le mardi matin sur rendez-vous au n° gratuit : 0 800 100 066.

Déchèterie : mode d'emploi

Avant votre 1ère visite, vous devrez retirer une carte d'accès à l'accueil de la mairie sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité. Vous pourrez alors déposer gratuitement vos déchets verts, cartons, ferrailles, bois, déchets électriques et électroniques, huiles, batteries et piles, gravats, et déchets toxiques.

Horaires d'ouverture de la déchèterie : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Ramassage des ordures ménagères

Retrouvez ci-dessous les jours de collecte des ordures ménagères dans les quartiers dotés de bacs individuels.

Secteur 1
- Lotissements Les Cyprés 1, de l'Arenc, Plan de Clavel et du Jardin de Valentin ; chemin du Plan de Clavel, avenue Saint-Valentin, rue Saint-Exupéry, rue Guynemer, avenue Lucien Lesieux, rue Mermoz, rue des Trembles
- Collectes : lundi, mercredi, vendredi de 8h à 12h

Secteur 2
- Lotissements l'Oliveraie, l'Oasis et les Amandiers - boulevard des Oliviers
- Collectes : mardi, jeudi, samedi de10h à 11h

Secteur 3
- Lotissements les Enjouvènes, Castro et les Peupliers ; allée des Roses, avenue des Enjouvènes, allée des Myosotis, allée des Lauriers Roses, allée des Mimosas
- Collectes : mardi, jeudi, samedi de 8h à 12h

Secteur 4
- Lotissements la Pinède de Signoret 1 et 2
- Collectes : lundi, mercredi, vendredi de 8h30 à 10h

Secteurs 5 et 6
- Lotissements les Pinchinats, rue Faustin Laugier, rue de la marche des Milles, rue de l'Abbé Jay, rue Edouard Peller,
- Collectes : mardi, jeudi, samedi de 8h30 à 9h30

Secteur 7
- Lotissement la Pinède, impasse des Romarins, rue des Pinsons, La Ronde des Ecureuils, rue des Bouvreuils
- Collectes : mardi, jeudi, samedi de 8h à 12h

Secteur 8
- Lotissements les Côteaux du Bonsour et les Aspres Verts ; rue Théodore Aubanel, rue Joseph d'Arbeau, rue Van Gogh, rue F. Dureau, rue Marcel Pagnol, rue Paul Cézanne, avenue Henri Bosco, avenue Marie Mauron
- Collectes : lundi, mercredi, vendredi de 10h à 11h

Rappelons qu'il est strictement interdit de déposer ses poubelles sur la voie publique en dehors de ces jours et plages horaires (ou la veille après 20h).

Fleurir sa ville

Pour la troisième année, la municipalité de Pélissanne organise le concours de fleurissement, gratuit et ouvert à tous. Ce concours récompense les meilleures mains vertes de la ville.

Les participants peuvent s'inscrire dans cinq catégories différentes. Début juin, un jury passera devant les réalisations des participants pour procéder à la notation et désigner les gagnants. Plusieurs éléments seront ainsi pris en compte : qualité des végétaux utilisés, variété des espèces, soin apporté aux végétaux, qualité paysagère.

Les mains vertes de la commune peuvent s'inscrire jusqu'au 15 mai : il suffit de remplir le bulletin d'inscription ci-dessous et de le retourner à l'office du tourisme de Pélissanne. Le bulletin est également disponible à l'office de tourisme et sur le site de la ville.

Les gagnants de l'édition 2006

Félicitations aux gagnants du 2ème concours de fleurissement, et tout particulièrement à Jean-Luc Gobbo qui, en plus d'avoir obtenu le 1er prix municipal, a gagné le 7ème prix au niveau du département des Bouches-du-Rhône.
- Catégorie "maisons avec jardin visible de la rue" : Jean-Luc Gobbo (1er prix) et Maurice Alonso (2ème prix)
- Catégorie "fenêtres, murs, terrasses de maisons de ville" : Simone Dellerm

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

..... Téléphone : .....

Je souhaite m'inscrire au concours de fleurissement dans la catégorie suivante :
- ❑ fenêtres, murs, terrasses et façades des maisons de ville
- ❑ jardins de maisons ou villas, **très visibles de la rue**
- ❑ balcons et façades d'immeubles
- ❑ établissements publics
- ❑ commerces ; autres activités commerciales, artisanales, industrielles

Bulletin d'inscription à retourner à l'office de tourisme avant le 15 mai 2007

Les rendez-vous de la bibliothèque

La 3ème édition des rencontres d'auteurs pour la jeunesse

Du 10 au 12 mai

Cet événement culturel est destiné à cultiver le goût du livre et de la lecture des jeunes Pélissannais. Il est offert par la municipalité, sous l'égide de la bibliothèque et de nombreux enseignants. Pierre Bottero est le parrain de la 3ème édition. Très amicalement, il s'est impliqué avec générosité dans l'organisation de ces rencontres, aux côtés des bibliothécaires Jeunesse de Pélissanne. Les 10 et 11 mai, les élèves de la commune rencontreront des auteurs sous des chapiteaux installés dans la cour de la bibliothèque. Le samedi 12 mai, dès 14h, le salon sera ouvert au grand public pour des échanges privilégiés et des dédicaces d'ouvrages, aux côtés de la Librairie spécialisée jeunesse Interlude (Salon-de-Provence).

Lors de l'édition 2006 des rencontres d'auteurs pour la jeunesse

Des auteurs exceptionnels

Didier Jean et Zad - Stéphane Daniel - Pakita - Sylvaine Jaoui - Hélène Montardre - Jean-Luc Luciani

Concert de Pierre Gueyrard

Dimanche 3 juin, à 20h30, dans la cour de la Bibliothèque (salle Malacrida en cas d'intempéries)

Pierre Gueyrard offrira un véritable spectacle "carnet de route" avec des musiques métissées, des peaux parfumées, des éclats de vies d'hommes et de femmes ! Après ses 8 disques et ses nombreux spectacles, le voyage est toujours présent : des mélodies d'ici sur des mots écrits assis, face à l'océan, les baobabs…

Crédit photo : Serge Ben-Lisa (CG 13)

Avec ses trois complices habitués aux virées improvisées, il réussit à nous parler des gens qui peuplent "petite Terre" : Assa la vendeuse de Bamako, les enfants des rues de Marrakech, la fille de la Paz, la Bretagne et les marins… Tous les quatre nous livre passionnément les détails rythmés et attachants de ces quotidiens qui nous ressemblent…

Renseignements et réservation des places à compter du 2 mai à la bibliothèque municipale.

Spectacle proposé par la mairie de Pélissanne dans le cadre du dispositif Saison 13 du conseil général.

Inauguration de l'espace Vidéothèque

Fin juin, le futur espace Vidéothèque ouvrira enfin ses portes au public. Les adhérents pourront emprunter, après versement d'une caution unique, des films de qualité issus d'horizons très différents. *"Deux ou trois ans encore seront nécessaires pour étoffer les collections et présenter un large panel des films qui comptent dans l'histoire du cinéma"* précise Stéphanie Sanchez, responsable de la bibliothèque. *"Notre offre sera par définition différente de celle des clubs de location de films récents. Il s'agira de mettre gratuitement à disposition de nos usagers des films inscrits dans les catégories suivantes : films d'auteurs, court-métrages, films documentaires, art et essai, films d'animations et films ayant marqué l'histoire du cinéma, en France comme à l'étranger"*. Avec l'aide de la bibliothèque départementale des Bouches-du-Rhône, la bibliothèque mettra également à disposition des films récents, certaines séries télévisées ou encore des documentaires régionaux. Le prêt sera, dans un 1er temps, limité à un film par famille et par semaine. Par la suite, lorsque les collections seront mieux étoffées, les conditions seront assouplies.

Parmi les films qui seront empruntables avant l'été...

Des coffrets de l'extravagant Tim Burton (Charlie et la Chocolaterie, les Noces funèbres), de Ken Loach avec le meilleur de ses années 90 (Raining Stones, Ladybird, Riff Raff, Land and Freedom), les meilleurs films de Patrick Dewaere... Mais aussi le troublant Coming Apart de Milton Moses Ginsberg, Le cirque de Charlie Chaplin, Les Amours d'une blonde de Milos Forman, La Chambre du fils, film déchirant de Nanni Moretti, Ploom la Chenille, des pièces de théâtre (Brecht, Molière…). Soit plus de 150 films pour transformer vos soirées cinéma !

Bibliothèque municipale : tél. 04 90 55 30 74

culture

Des Libanaises à la bibliothèque

En décembre, la bibliothèque a participé à un programme de coopération culturelle en accueillant deux Libanaises. Des échanges de pratiques enrichissantes pour les bibliothécaires de Pélissanne et leurs homologues libanaises.

Ce programme a permis à treize bibliothécaires libanais, de profiter d'un stage de 15 jours en France. Tous travaillent dans des centres de lecture et d'action culturelle au Sud-Liban.

La 1ère semaine en France a été consacrée à des apports théoriques sur le métier de bibliothécaire et à des visites de bibliothèques dont celle de Pélissanne. Ensuite, les stagiaires ont été répartis dans une dizaine de bibliothèques du département pour y mettre en pratique leur formation sur les politiques documentaires.

Maha Saasouh et Rima Charrara ont été accueillies à Pélissanne où elles ont pu profiter de l'expérience des agents, notamment dans le domaine des animations pour le jeune public. la bibliothèque de Pélissanne met en effet en place de nombreuses animations : contes, théâtre, musique, ateliers...

Un accueil chaleureux a été réservé aux stagiaires libanaises

Cirque en photo

Parallèlement à une exposition prêtée par la bibliothèque départementale intitulée "Passion du cirque", la bibliothèque municipale a organisé, le 21 février, un atelier ludo-créatif avec l'association "Contes et Bricoles". A partir d'un livre de contes, les enfants ont pu créer des marionnettes avec des matériaux recyclés.

Avec l'office de tourisme

Le territoire d'Agglopole s'expose

Du 23 au 30 avril, la salle Carnot de Pélissanne accueillera l'exposition de photographies "Un territoire à découvrir", proposée par Agglopole Provence. Un voyage au cœur de paysages communs et forts, déjà magnifiés par les peintres, pour apprécier les charmes d'un territoire particulier.

Agglopole Provence regroupe dix-sept communes d'une extrême richesse, et d'une grande diversité. Elles nous invitent à des promenades touristiques, à travers un paysage dont les contours et les formes ont été notamment modelés par l'agriculture et les techniques de l'homme.

Cette exposition itinérante témoigne d'une vitalité inépuisable à faire vivre cette terre et ses habitants. De l'ingénieur Adam de Craponne au médecin Nostradamus, en passant par les habitants des lieux : irriguer, soigner, cultiver, aimer et faire partager sont les valeurs fondamentales auxquelles nous devons la beauté de nos villes et villages.

Les photographes

Régis Cintas-Flores

Photographe indépendant, Régis Cintas-Flores est un professionnel du reportage et du portrait. Dans le cadre de l'exposition "Un territoire à découvrir", il a réalisé un reportage sur le thème du patrimoine vivant. *"J'ai rencontré les habitants du territoire qui m'ont fait comprendre leur attachement à ce terroir. Ces images témoignent de la chaleur partagée…"*

Patrick Desgraupes

Photographe indépendant et paysagiste, Patrick Desgraupes travaille à la chambre photographique. Il est inspiré de longue date par les peintres romantiques. Pour cette exposition, les paysages et les ouvrages d'art étaient son sujet. *"Il s'agissait de découvrir et de faire découvrir le territoire d'Agglopole Provence, sous une lumière qui saupoudre quelques grammes de magie sur les paysages choisis…"*

L'Office de tourisme du massif des Costes (OTMC) regroupe cinq communes dont Pélissanne où il est implanté. Après cinq années d'existence, il a su s'imposer dans le paysage touristique et culturel local. Pour parfaire son développement, l'équipe cherche à s'étoffer.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : l'OTMC passe de 2008 contacts en 2005 à 5370 en 2006, soit une augmentation de la fréquentation de plus de 167 % ! Les visiteurs, qui viennent de plus en plus régulièrement, sont satisfaits de la quantité et de la qualité des informations trouvées. Mêmes remarques positives du côté des mairies partenaires et des représentants des communes.

Rejoindre l'office

Lors du 5ème anniversaire de l'OTMC en octobre 2006, le public a découvert ou redécouvert le territoire du massif des Costes. Un territoire qui a du caractère, tourné vers la qualité des paysages, des services, du terroir… Ces particularités, souvent cachées mais tellement authentiques.

En 2007, l'OTMC organisera, en complément de ses nombreuses expositions, le 2ème concours photographique pour les enfants.

Pour la réussite de ces actions et la promotion du territoire, l'office souhaite impliquer toutes les personnes passionnées par l'activité touristique et économique du massif des Costes. Pour partager vos idées et votre savoir faire, devenez un véritable partenaire de travail de l'OTMC et adhérez à l'association.

Office de tourisme du massif des Costes
Parc Roux de Brignoles
13 330 Pélissanne
Tel : 04 90 55 15 55
Email : ot.massif.des.costes@wanadoo.fr
Heures d'ouverture : du mardi au vendredi : 10h-12h et 14h-17h / Samedi : 9h-12h

Lors du 5ème anniversaire de l'office

Pélissanne et Miliès : après les fiançailles, le mariage...

Ce samedi 31 mars, les villes de Pélissanne et Miliès officialiseront leur jumelage au cours d'une cérémonie ouverte à l'ensemble des Pélissannais. A cette occasion, de nombreuses festivités sont organisées.

Depuis près de dix mois, Pélissanne a une ville jumelle en Grèce : Miliès. Le 3 juin dernier, au cours d'un voyage officiel en Grèce, le maire de Pélissanne, accompagné de membres de l'association du jumelage, a signé un protocole avec son homologue grec. Depuis, l'association a concrétisé de nombreux projets et propose ainsi à ses adhérents des cours de langue, de danses et de cuisine grecques…

Retour à Pélissanne pour concrétiser le mariage

Après les fiançailles en Grèce, le mariage aura lieu à Pélissanne le 31 mars prochain. Pour cette occasion, la municipalité et l'association de jumelage reçoivent, pendant toute une semaine, le représentant officiel de Miliès et une délégation grecque. Ces quelques jours seront synonymes de découvertes touristiques, culturelles et humaines. Les Grecs visiteront en effet Pélissanne et sa région : centre ancien et moulin à huile du village, sans oublier le marché du dimanche et la 1ère sortie du corso. Visite également du massif des Costes avec l'office de tourisme, excursions à Salon-de-Provence, Cassis, la Barben et son château, et journée champêtre dans une manade d'Eyguières. Les grecs rencontreront aussi leur consul posté à Marseille. Et le 31 mars, place à des animations ouvertes à tous pour célébrer publiquement le jumelage franco-grec.

La mairie de Miliès

Lors de la signature du protocole le 3 juin dernier en Grèce

Programme de la célébration du mariage officiel

ouvert au public

Samedi 31 mars 2007

- 9h30, place de la mairie : accueil musical par Lou Pélican et des gardians
- 10h : mariage officiel en mairie, avec échange de cadeaux, serment du jumelage, signature…
- 10h45, à l'entrée de ville, route de Salon : inauguration de la plaque de jumelage
- 11h30, place de la Mairie : apéritif provençal offert à la population
- 13h, salle Malacrida : repas provençal (sur inscription auprès de l'office de tourisme et de Boutic Fleurs - 20 €)
- 15h / 18h30, salle Malacrida : baletti - danses grecques - buvette…

Renseignements au 04 90 55 11 80 ou assjumpelissanne@yahoo.fr

Commémorations à noter

Tout au long de l'année, de nombreuses commémorations officielles sont organisées par la municipalité et les associations patriotiques de la ville. Des rendez-vous à ne pas manquer pour saluer notamment le courage des anciens combattants.

L'ensemble de ces cérémonies est préparé par la municipalité sous l'égide de Guy Deglin, adjoint au maire délégué aux anciens combattants, secondé par Yvan Dellerm, coordinateur des associations patriotiques. Saluons les associations locales et les porte-drapeaux qui participent régulièrement et activement à ces commémorations : Union Patriotique de Pélissanne, Souvenir Français, Union Nationale des Sous-Officiers en Retraite, Association Républicaine des Anciens Combattants, Fédération des Anciens Combattants d'Algérie.

Dates à retenir

- Journée des déportés : dimanche 29 avril, place des Anciens Combattants
- Victoire de l'armistice : mardi 8 mai, en centre-ville et au cimetière Fontainebleau
- Journée nationale des morts en Indochine : vendredi 8 juin, place des Anciens Combattants
- Appel historique du Général de Gaulle le 18 juin, place des Anciens Combattants
- Libération de Pélissanne : mercredi 22 août, place des Anciens Combattants
- Journée nationale des Harkis le 25 septembre, place des Anciens Combattants
- Armistice : dimanche 11 novembre, parc Roux de Brignoles
- Journée nationale des morts en Algérie : mercredi 5 décembre, place des Anciens Combattants

Zoom sur Achats publics : achats réglementés

Un nouveau directeur des services techniques

Depuis le 1er octobre 2006, Frédéric Maurel a pris la direction des services techniques de la ville, en remplacement de Maxime Keslacy qui assure de nouvelles fonctions au sein d'une collectivité du Var.

Le nouveau directeur des services techniques, fort de son expérience dans une communauté de communes de la Drôme, mène de front de nombreuses missions : contrôle de gestion, examen des contrats, travaux neufs en travaux publics, commande publique, visite et suivi des chantiers, sécurité... Des responsabilités essentielles au niveau des différents secteurs des services techniques de la ville : espaces verts, travaux publics, parc véhicules, bâtiments, ferronnerie, signalisation, mobilier urbain, nettoiement, sports et vie associative… Soucieux d'un management efficace de ses équipes, Frédéric Maurel a réuni l'ensemble de ses agents début janvier, pour faire le bilan du travail accompli en 2006 et rappeler les projets 2007 de la municipalité : des actions pour lesquelles chaque agent des services techniques fournit un travail conséquent au quotidien.
L'occasion de rappeler l'investissement nécessaire des services municipaux au sein du service public, pour l'intérêt général.

Véritable outil de management, la commande publique permet de choisir, selon des règles bien définies, les divers fournisseurs d'une collectivité en matière de travaux, fournitures et services. Zoom sur le service de la commande publique de Pélissanne, un maillon essentiel de la mairie dont les missions dépassent le seul domaine financier.

C'est une règle nationale et européenne : toutes les collectivités territoriales doivent appliquer le code des marchés publics dès qu'elles dépensent de l'argent public. Ce code précise les modalités de passation des marchés suivant les montants dépensés. Ainsi, lorsque la mairie décide d'acheter des denrées alimentaires pour toute l'année 2007 pour les écoles, elle doit appliquer, à la lettre, la règle en vigueur pour lancer un "appel d'offre ouvert". Cette règle fixe les délais de parution de l'offre, les modalités de participation et les modalités d'attribution du marché. C'est ensuite au cours d'une commission très contrôlée, la "commission d'appel d'offre", que les marchés sont analysés et attribués.

Un travail à double objectif

Composé de deux agents administratifs, le service de la commande publique assure le suivi de la régularité de tous les marchés passés au cours de l'année. Il anticipe les besoins avec les différents services municipaux afin d'établir un cahier des charges complet. L'objectif est double : respecter les trois principes de base du code des marchés (liberté d'accès à la commande publique, égalité de traitement des candidats et transparence des procédures) et mettre en œuvre un véritable "management de la commande publique".

- Les trois principes de bases sont aujourd'hui respectés grâce à une diffusion large des marchés : affichage au rez-de-chaussée de la mairie, parution dans la presse spécialisée des avis d'appel public à la concurrence, envoi d'avis au journal officiel et, depuis peu, insertion sur le site Internet de la mairie. Une fois les offres reçues, ces dernières sont enregistrées et les pièces administratives scrupuleusement vérifiées. Enfin, pour assurer la transparence des procédures, tout est consigné par écrit, visé et signé par l'élu en charge du dossier, et le directeur général des services ou le directeur des services techniques, récemment arrivé à Pélissanne (voir encadré ci-contre).
- Quant au management de la commande publique, il permet à la commune de faire des investissements performants et économiquement avantageux, afin de garantir aux Pélissannais la bonne utilisation des deniers publics. Il s'agit, par exemple, d'inclure des clauses spéciales dans les critères de jugement des offres du marché des denrées alimentaires : il peut être demandé aux entreprises de fournir des produits répondant à certaines normes de qualité, de respecter des délais de livraison (…), et tout ceci avec des prix performants. L'ère du "moins disant" est maintenant terminée : place au "mieux disant" !

Emma Falcone et Michèle Pascalis préparent minutieusement les marchés de la mairie

La commande publique en un seul clic

Consultez l'ensemble des marchés à procédure adaptée et les appels d'offres lancés par la mairie sur le site Internet de la mairie à l'adresse suivant : www.ville-pelissanne.fr, rubrique Commande Publique. Retrouvez-y également la procédure à suivre pour répondre à un appel d'offre par voie électronique.

Un pélican en récompense

Pour la deuxième année consécutive, le 24 novembre 2006, la municipalité a organisé la cérémonie des Pélicans de Cristal pour mettre à l'honneur cinq Pélissannais, impliqués dans la vie de la commune.

Rendez-vous désormais traditionnel à Pélissanne : la cérémonie des Pélicans de Cristal. Chaque année, une commission, composée d'habitants et d'élus, honore plusieurs Pélissannais qui font briller la ville par leurs actions et leur dévouement dans différents domaines : culturel, associatif, économique, social… Lors d'une cérémonie officielle, le maire a remis un Pélican de Cristal à chaque récipiendaire.

Les Pélissannais récompensés par un Pélican de Cristal

Marie-Jeanne d'Ortoli

Elle a mené une vie très active dans le monde associatif. A l'origine de la création du club de gymnastique volontaire, elle en a été la présidente durant plusieurs années. Après les inondations de 1979, elle a aussi relancé la bibliothèque municipale qui ne fonctionnait plus. Egalement conseillère municipale durant deux mandats de 1983 à 1995, elle nous a hélas quitté l'année dernière, quelques jours à peine après sa distinction.

Isabelle Castro

Ancienne commerçante, elle a participé à la création du corso en 1950. Toujours active aujourd'hui à 86 ans, elle contribue toutes les années à la fabrication des fleurs qui ornent si bien les chars.

Martine Gallois-Montbrun

Assistante sociale auprès des prostituées et des enfants en difficulté, elle coiffe ensuite plusieurs casquettes : épouse, mère, maçon, femme de ménage… Avec une famille de sept enfants, elle s'investit dans de nombreuses associations : elle enseigne le catéchisme, récolte et redistribue des vêtements pour la Croix Rouge, s'occupe de la fontaine aux jouets, organise des lotos pour les enfants de Pélissanne, envoie régulièrement des convois au Bénin et ailleurs… Une vie consacrée aux autres.

Noël Viard

Très jeune, il contracte le virus du taureau mais ne s'est jamais confronté directement au bétail à cornes. Sa culture tauromachique est exceptionnelle tant en course camarguaise que sur les corridas. Membre de la société taurine, il en prend la présidence en 1983 et fut un novateur à Pélissanne en présentant les 1ers abrivados et la fameuse bodega de la rue Foch. Egalement membre du trophée taurin qui décerne le Biou d'Or au meilleur cocardier de l'année, il est un sportif accompli : grand randonneur et redoutable vététiste. Un personnage incontournable de la vie du village.

Gaby Perrin

Né à Pélissanne, il intègre le groupe "Lou Pélican" à l'âge de 5 ans. En 1945, il fait son 1er carnaval avec un char intitulé "voyage dans la lune" : un conteneur de bombes qu'il avait volé avec ses camarades au dépôt de munitions ! Toujours volontaire pour aider la paroisse, il s'investit activement au sein de plusieurs associations : la société taurine avec laquelle il défend le maintien des courses de taureaux camarguais, la Pastorale Maurel qu'il a repris avec des anciens du village, le groupe Lou Pélican avec qui il anime en provençal les manifestations et les messes de la région…

6 mois pour l'emploi

Jusqu'en juin, Agglopole Provence organise une série de manifestations de proximité autour de l'emploi, intitulé "6 mois pour l'emploi", ouvert à l'ensemble des demandeurs d'emploi et des entreprises du territoire intercommunal. Il s'agira de répondre concrètement aux besoins des demandeurs d'emploi du territoire en les mettant en lien direct avec les entreprises qui recrutent.

Depuis février, des rencontres "Stimulemploi" ont lieu tour à tour dans plusieurs communes. Les prochaines auront lieu à Berre l'Etang le 29 mars, à Velaux le 12 avril et à Sénas le 7 juin. Elles permettront notamment aux candidats de participer à des simulations d'entretiens de recrutement et de rencontrer des entreprises intéressées.
Dans le même esprit, un Forum Emploi se déroulera à Salon le 28 juin avec des ateliers de mise au point de CV et lettres de motivation, un accès aux services à distance de l'ANPE, des tables rondes… Enfin, des visites d'entreprises seront proposées au cours du semestre aux demandeurs d'emploi.

Renseignements au 0820 366 223 (n°indigo) ou 6mois-emploi@agglopole-provence.fr (email)

L'armée recrute

L'armée recrute chaque année près de 15 000 jeunes, du niveau CAP/BEP à Bac + 5, de 17 ans et demi à moins de 30 ans, dans 400 spécialités différentes. Ces métiers ont en commun une double spécificité : militaire et spécialiste.
Renseignements auprès du centre d'information et de recrutement de l'Armée de Terre :
1 place Martin Luther King - Le Mansard entrée C 13 090 Aix-en-Provence – Tél. : 04 42 95 18 31

Economie

Selon une étude menée par Agglopole Provence, Pélissanne connaît ces dernières années un dynamisme économique remarquable, supérieur à la moyenne régionale et départementale. En effet, sur l'ensemble de l'année 2005, pas moins de 104* entreprises ont été créées sur la commune.
La ville arrive ainsi en tête sur tout le territoire intercommunal.
**cette création nette d'entreprises prend en compte les créations brutes, les cessations, les défaillances et les migration d'entreprises*

ZOOM SUR un raid au clair de lune

Les grandes orientations 2007

En conseil municipal du 19 février dernier, le débat d'orientations budgétaires a permis de dresser les grandes lignes de l'action municipale pour l'année 2007.

Les grands axes

Les actions communales porteront sur la poursuite des efforts en matière de remise en état de l'espace urbain et du patrimoine, l'amélioration de la sécurité routière en ville, notamment aux abords des écoles et sur les grands axes. Il s'agira également de mettre l'accent sur la propreté urbaine et de réaliser des études préalables destinées à mettre les équipements publics en adéquation avec l'essor démographique de Pélissanne. Ainsi, en 2007, une attention particulière sera apportée au patrimoine communal : entretien des voies les plus dégradées, travaux de mise en conformité et d'étanchéité des bâtiments, amélioration des espaces verts… L'année 2007 verra également la poursuite d'opérations initiées en 2006 : aménagement de l'avenue des Raplaous, réhabilitation des arènes… Et de nouveaux projets prendront forme : travaux de l'église, aménagement du Plan de Clavel, reprise de l'enrobé avenue Joffre, mise en place de bornes sur le trottoir avenue Foch, mise aux normes des feux tricolores, création de bateaux aux passages piétons en centre-ville…

Côté finances

Ces actions n'entacheront pas le budget de la commune grâce à une gestion saine des finances. Pour la 4ème année consécutive, les impôts locaux n'augmenteront pas et le coût de l'endettement reste maîtrisé. En effet, même en investissant davantage, l'encours de la dette n'augmente pas compte tenu d'une gestion rigoureuse de la dette et de la trésorerie depuis 2003.

Budget 2007 (hors dette)
- Fonctionnement : 7 396 405 €
- Investissement : 1 960 263 €

Le raid Leclerc change de nom pour redevenir le Raid au Clair de Lune et offrir une grande manifestation sportive et populaire. Rendez-vous le samedi 26 mai pour de nombreuses animations et un raid pédestre, VTT et run and bike, ouvert à tous.

Le raid 2007 est organisé par la commune de Pélissanne, sous la responsabilité du service municipal des sports, avec les établissements Leclerc, et le concours de nombreuses associations pélissannaises. Les établissements Leclerc gèrent notamment les inscriptions, la communication, l'organisation de la pasta-party, l'approvisionnement des ravitaillements et du petit déjeuner… Le service des sports coordonnera l'organisation de l'événement : démarchage des associations sportives, mise en place de diverses animations festives, soutien technique et logistique…

Une édition 2007 nouvelle

Cette année, le raid sera non seulement un grand rassemblement sportif mais également une manifestation festive avec un grand bal populaire, des animations musicales lors des ravitaillements, des stands publicitaires…

L'inscription sera moins coûteuse qu'à l'accoutumée : 12 € au lieu de 15 €. Et, le départ sera donné à 21h30 et non plus 22h pour que chacun puisse profiter des animations.

Pour assurer le bon déroulement de ce rassemblement populaire, de nombreux bénévoles s'investiront dans le raid : tenue de la buvette, prise en compte des inscriptions, service des repas, sécurisation de la traversée des routes, massages… Au total, près de 240 bénévoles seront présents ! Du côté du circuit qui se déroule sur les petites routes et les chemins, le parcours est encore tenu secret. Le raid est ouvert aux coureurs, vététistes et marcheurs, licenciés ou non, à partir de 16 ans. Sur les 45 km de distance, une boucle de 25 km et une autre de 20 km seront à parcourir en équipe de deux.

Programme
17 h : ouverture du village sportif
17h : accueil des concurrents
18h : pasta party
21h30 : départ du raid

Renseignements :
Tél. : 04.90.17.21.00 / fax 04.90.53.37.10
E mail : adm6.salondis@lecasud.fr
Sites Internet : www. Raid au clair de lune.com ou www.ultrafondus.com

Des seniors actifs et entourés

La commune de Pélissanne compte de nombreux seniors sur son territoire. Des activités diverses et des services de qualité leur sont proposés tout au long de l'année par la mairie, la maison de retraite et les associations.

Chaque année, la municipalité réserve plusieurs attentions aux seniors : service de portage à domicile de livres, après-midi récréatif, repas de noël, colis de fin d'année… Le Centre communal d'action sociale leur propose également des services de proximité : télé-assistance, portage de repas à domicile, visites à domicile d'une équipe de bénévoles… Quant à la maison de retraite du clos Saint-Martin, elle peut accueillir jusqu'à 81 personnes. Les résidents bénéficient notamment d'un salon de télévision et de jeux, d'un salon bibliothèque et d'animations diverses.

Du côté des associations

Trois associations s'adressent tout particulièrement aux personnes âgées de la commune pour leur faire passer des moments conviviaux et inoubliables : l'Union nationale des retraités et personnes âgées (UNRPA) présidée par Yvan Dellerm, l'Entraide présidée par Colette Marchal, et la Belle Vie présidée par Sonia Boussemart. Piliers forts et actifs au niveau de la vie associative locale, les anciens Pélissannais s'investissent bien souvent au sein des trois clubs. Ils y trouvent des moments de solidarité, de convivialité et de distraction grâce aux activités proposées tout au long de l'année par les bénévoles : jeux de société, jeux de boules, après-midi dansants, fêtes des mères…

Du nouveau au service Education et Jeunesse

Près de deux ans après la création du service municipal Education et Jeunesse, les équipes s'adaptent aux besoins des familles pélissannaises. Ainsi, la direction s'est notamment dotée d'une responsable pédagogique.

Sous la responsabilité d'Anne Munich, le service Education et Jeunesse (SEJ) propose de nombreux services et activités pour les jeunes Pélissannais : centre de loisirs, accueil périscolaire, soutien scolaire, cantines, garderie aide aux devoirs…

Alexia Rivas, responsable pédagogique, a pris ses nouvelles fonctions en janvier 2007. Auparavant animatrice au SEJ, elle gère aujourd'hui une équipe de 9 animateurs de centres de loisirs et 3 directeurs permanents. Avec son équipe, elle réalise de nombreux projets éducatifs pour permettre aux enfants de s'épanouir autour de différents thèmes axés sur l'environnement, le multimédia, les sports, les échanges culturels et artistiques, les actions humanitaires… Les jeunes Pélissannais peuvent ainsi découvrir de nouveaux horizons au cours d'une sortie à la journée ou d'un séjour.

Soucieuse d'intégrer les adolescents âgés de 15 à 17 ans aux diverses actions du SEJ, l'équipe pédagogique s'atèle à moderniser le local du Quai des Jeunes selon les besoins des jeunes. Au cours de cette année, un nouvel accueil leur sera proposé.

Alexia Rivas

Faire ses devoirs au SEJ

Le service Education et Jeunesse (SEJ) propose une aide aux devoirs aux enfants scolarisés en école publique élémentaire mais également aux collégiens de la commune. Cette volonté municipale marque son intérêt pour la réussite des jeunes Pélissannais.

Pour les enfants du primaire

L'aide aux devoirs Primaire permet d'aider les enfants à s'organiser et à faire leurs devoirs. Des enseignants les encadrent afin de leur apporter un suivi pédagogique minutieux dans un local calme et agréable. Ce soutien scolaire est dispensé le lundi et le jeudi, hors vacances scolaires, de 16h30 à 17h30, dans les groupes scolaires du Plan de Clavel, des Enjouvènes et Mistral. Des tarifs horaires sont appliqués selon les revenus des parents (se renseigner auprès du SEJ) afin de permettre à tous de pouvoir bénéficier de ce service.

Pour les collégiens

Pour les élèves de la 6ème à la 3ème, l'aide aux devoirs est : un accompagnement dans leur travail scolaire, une aide à planifier leur travail, un soutien pour surmonter leurs difficultés passagères et une aide à développer leur capacité d'autonomie… Une salle informatique leur permet également de compléter leur travail. Cette aide est dispensée par une équipe de deux permanents du SEJ, Isabelle Moriamez et Jean Kleindienst, et de 6 bénévoles, chaque lundi, mardi, jeudi et vendredi (hors vacances scolaires), de 15h à 18h30 au SEJ. La municipalité a créé un temps de soutien supplémentaire le mercredi matin de 9h 30 à 11h 30 pour faire face au nombre grandissant des inscriptions.

Tarif avantageux : 20 € par enfant l'année

Service Education et Jeunesse (SEJ)
Bâtiment de la Gare - 26, avenue Frédéric Mistral
Tél. : 04 90 55 32 92 - Fax : 04 90 55 45 47
Email : sej@ville-pelissanne.fr
Horaires d'ouverture : lundi, mardi, jeudi : 8h-12h / 13h30-18h - mercredi : 13h30- 18h30 - vendredi : 8h-18h30

jeunesse

Du son à l'école

Pour permettre un accès pour tous les jeunes aux sports, la municipalité a créé, en 2004, un poste d'éducateur sportif qui intervient régulièrement au sein des écoles durant le temps scolaire. Dans le même objectif, Patrick Bion, président de la chorale Pélichante, interviendra cette année dans les écoles de la ville pour faire découvrir la musique à tous les enfants scolarisés à Pélissanne.

Postes pérennisés

Depuis le 1er mars, pour poursuivre le travail accompli au sein des centres de loisirs trois postes d'adjoint d'animation ont été créés au service Education et Jeunesse. Ils ont permis de pérenniser des emplois aidés qui arrivaient à terme. Les retours positifs des parents sur le travail des animateurs confortent cette décision du conseil municipal.

Entre carnaval et corso

- Les enfants des écoles des Enjouvènes et Roux de Brignoles inscrits au périscolaire du soir ont participé à la réalisation du caramantran pour le carnaval des écoles. Chacun a pu créer une partie de la créature imaginaire qui a brûlé le 20 février dernier au stade de la Prouvenque.
- Depuis le début de l'année, les enfants inscrits au centre de loisirs du mercredi et les animateurs du SEJ se sont attelés à différents ateliers autour du corso : reportage photo avec rencontre entre les enfants et les bénévoles du Corso Fleuri, décoration du char sur le thème de la Méditerranée avec un concours de dessin pour réaliser le modèle du caramantran (le dessin de Léa et Laurianne, 8 ans, gagnantes du concours prendra donc vie lors de la sortie du corso). Et le jour J, les enfants et les animateurs préparent danses, jongleries, acrobaties, pour les défilés du caramantran dans Pélissanne les 1er et 8 avril.

Inscriptions scolaires

Depuis le 12 mars, les inscriptions scolaires 2006/2007 s'effectuent au service Education et Jeunesse - 26 avenue Frédéric Mistral, bureau des Affaires Scolaires
Tél. : 04 90 55 45 46
Jours d'inscription : lundis de 8h à 12h et de 13h30 à 16h - mercredis et vendredis de 8h à 12h.

Une saison en fêtes

Le comité des fêtes propose une nouvelle saison riche en événements et forte en émotions. Place à des animations qui endiablent la vie de la commune et de ses habitants.

- Dimanche 29 avril, parkings du collège et de la salle Malacrida : 3ème tuning
- Mardi 8 mai, parc Roux de Brignoles : salon de voitures de collection
- Jeudi 17 mai, parc Saint-Martin et salle Malacrida : fêtes des floralies, transhumance et foire artisanale
- Dimanche 10 juin, place des anciens combattants : vide grenier
- Samedi 23 juin, parc Roux de Brignoles : feux de la Saint-Jean
- Vendredi 13 juillet, stade de la Prouvenque : retraite aux flambeaux, feux d'artifice, soirée mousse
- Samedi 28 juillet, parc Roux de Brignoles : Pélifestines avec l'animateur humoriste Thierry Garcia et le spectacle cabaret "La revue Farlight"
- Du 24 au 26 août, en centre-ville : fêtes de Pélissanne (sardinades, moules frites, orchestre R. Gardet, Eve Angéli…)
- Du 8 au 10 septembre, en centre-ville : aïoli, opérette marseillaise, foire aux manèges
- Dimanche 7 octobre, place des anciens combattants : vide grenier
- Dimanche 21 octobre, rue Carnot : foire d'automne
- Du 7 au 9 décembre, parc Roux de Brignoles et salle Peller : marché de Noël et foire aux santons
- Lundi 31 décembre, salle Malacrida : réveillon de la Saint-Sylvestre

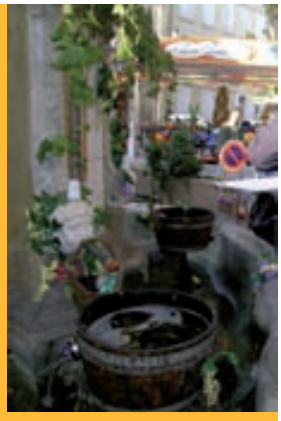

Comité des fêtes : 04 90 55 23 87

Hautes les couleurs du corso !

La saison 2007 s'annonce une nouvelle fois haute en couleur avec le défilé des chars et la 1ére sortie de miss Pélissanne. Mais le corso, c'est aussi tout un travail d'artistes en coulisses.

Les membres de l'association du Corso Fleuri finalisent les derniers préparatifs des festivités de Pâques pour offrir aux habitants et touristes un cortège de chars et de fanfares grandioses. Rendez-vous les dimanches 1er et 8 avril dans les rues de la ville pour admirer les créations originales des bénévoles du Corso.

La construction des chars

Des mois durant, les membres du corso préparent les structures des chars qu'ils habilleront de fleurs avant le grand jour. Chacun apporte son savoir-faire en matière de construction, pose du crépon, peinture… Du côté de l'atelier de fleurs, une équipe de passionnés coupe, colle, assemble… "Les anciennes", dont Rufina, Marie-Jo et Isabelle, transmettent leur savoir-faire aux nouvelles fleuristes. Rufina Perez, bénévole depuis 1988, a également appris, petit à petit, à créer des fleurs jusqu'à devenir une véritable experte en la matière.

Lors de la journée porte ouverte du Corso Fleuri le 3 mars

Une nouvelle miss

Depuis le 17 février, une nouvelle miss représente le village : Marina Le Serre. Au programme de la soirée d'élection : démonstrations des associations, défilé des miss, spectacle, danse… La jeune fille défilera lors des deux sorties du corso, en compagnie de ses dauphines, Coraline Perretta et Mélissa Barbier.

Dates à retenir

- 1ére sortie du corso : dimanche 1er avril à 15h
- 2ème sortie du corso : dimanche 8 avril à 15h apéritif offert à la population à 18h30 à la salle malacrida

Brûlage du Caramantran à 22h au stade

- Fête foraine : du 31 mars au 9 avril

Renseignements au 04 90 55 29 58

Cap sur…

L'association Cap sur Pélissanne propose son agenda culturel et festif. Musique, cinéma, humour, artisanat et chants sont au rendez-vous. A ne pas manquer…

- Jeudi 21 juin : fête de la musique
- Août : cinéma en plein air
- Samedi 6 octobre, à 21h, salle Malacrida : spectacle d'humour "Les Chevaliers du Fiel"
- Du 16 au 18 novembre, salle Malacrida : exposition des artistes et artisans
- Décembre, à l'église : gospel

Renseignements auprès de l'office de tourisme : 04 90 55 15 55

A vos olives

Tout au long de l'année, l'association des oléiculteurs apporte des conseils utiles à l'ensemble de ses adhérents pour que chacun puisse tirer profit et plaisir de ses oliviers. Ces recommandations prennent en compte le respect de l'environnement pour obtenir un produit sain.

Juste avant les olivades, une réunion d'information s'est tenue au moulin des Costes : plus de 80 personnes ont pu bénéficier des conseils et des avis des intervenants : le président Emile Bonnet, le gérant du moulin Olivier Castellane et le président national de l'association française interprofessionnelle de l'olive Olivier Nales. Des conseils judicieux et adaptés aux conditions réelles de la campagne : date de récolte optimale en fonction de la variété et de la maturité, élimination des olives pourries et piquées…

L'activité a repris depuis le mois de février avec notamment des démonstrations de taille et de greffe. Cet été, l'association se préoccupera tout particulièrement de la lutte contre la mouche de l'olive, qui fait tous les ans des dégâts importants dans les oliveraies.

A noter : le Moulin des Costes a obtenu trois médailles dont deux d'or au concours général agricole de Paris.

Renseignements ou inscriptions : 06 11 58 80 93 ou 06 14 47 91 68

Succès du Téléthon

Lors du Téléthon 2006 en décembre dernier, les bénévoles Pélissannais se sont mobilisés pour récolter des dons en faveur de l'association française contre les myopathies (AMF). Cette édition a été une véritable réussite.

De nombreuses manifestations se sont déroulées à l'occasion du Téléthon 2006, sous la responsabilité du conseiller municipal Claude Crouzet, qui s'est investi activement depuis de nombreuses années. Grâce à la mobilisation de nombreux bénévoles, 5 375 € ont été récoltés au profit du Téléthon, ce qui dépasse le record de l'année 2005 où 4 200 € avaient été collectés. Merci donc aux agents du service municipal des sports, au comité des sports, au CCAS, aux commerçants et entreprises participantes. Merci également à Michèle Added, pour avoir organisé la programmation de la soirée de gala de danse, et aux associations qui ont œuvré pour récolter des fonds.

Du côté de la crèche

La crèche a également participé au Téléthon en confectionnant des CD de comptines d'enfants dont la pochette a été réalisée par les enfants. Leur vente a permis de récolter 1 056 €. Les parents ont quant à eux apprécié de pouvoir retrouver des chansons que leurs enfants fredonnent.

Loto gagnant

L'association du personnel communal a organisé son traditionnel loto le 13 janvier dernier. Plus de 200 personnes se sont ainsi retrouvées à la salle Malacrida et plusieurs ont tiré les bons numéros et gagné des cadeaux exceptionnels. Merci donc à toutes les entreprises qui ont participé par leurs dons au bon déroulement du loto.

Le prochain loto aura lieu le 16 décembre.

Renseignement au : 06 77 04 64 38

Donner

Tout au long de l'année, l'association des donneurs de sang de Pélissanne organise de nombreuses collectes de sang. Donner son sang est un acte civique qui permet chaque année de sauver 500 000 vies…

La transfusion sanguine est vitale dans le traitement de nombreuses pathologies comme les leucémies ou autres maladies du sang et certains cancers avec la transfusion de plaquettes, globules rouges. Les hémophiles et les grands brûlés ont également besoin de plasma et de médicaments dérivés du sang. De plus, en cas d'hémorragies importantes lors d'un accident ou d'une intervention chirurgicale, la transfusion de globules rouges est essentielle.

Programme des collectes 2007 à Pélissanne, salle Malacrida

- Jeudi 3 mai de 7h30 à 12h30
- Vendredi 4 mai de 15h à 19h30
- Jeudi 19 juillet de 7h30 à 12h30
- Vendredi 20 juillet de 15h à 19h30
- Lundi 8 octobre de 7h30 à 12h30
- Mardi 9 octobre de 15h à 19h30
- Vendredi 21 et samedi 22 décembre de 7h30 à 12h30

Services aux personnes

- L'association La Clé des Ages propose des services conventionnés de maintien à domicile auprès des familles et des personnes âgées : aide à domicile et soins infirmiers à domicile.

La Clé des Ages : 4 bd Gambetta, 13 330 Pélissanne - Tél. 04 90 55 13 46 Fax : 04 90 55 24 02 Email : la-cle-des-ages@wanadoo.fr

- Pour payer moins d'impôts et bénéficier de plus de confort à domicile, n'hésitez pas à contacter l'association Aide à Domicile.

Aide à Domicile, service Emplois Familiaux : 4 bd Gambetta, 13 330 Pélissanne - Tél. 04 90 55 34 61

Des médailles

Deux adhérents de la section de l'Union nationale des sous-officiers en retraite (UNSOR) de Pélissanne ont récemment obtenu la médaille militaire pour acte de courage au combat au mépris du danger. Toutes nos félicitations à :

- Paul-Victor Laugier, titulaire de la Croix de Guerre avec étoile de bronze (guerre de 1939/1945)
- Norbert Tabbo, titulaire de la Croix de la Valeur Militaire avec étoile de bronze (guerre d'Algérie)
- Georges Calvet, titulaire notamment de la Croix de Guerre avec étoile de bronze, de la Croix du Combattant…

Assemblées générales

UPP

L'Union Patriotique de Pélissanne, présidée par Claude Crouzet, a procédé à son assemblée générale le 6 janvier. Devant une cinquantaine d'adhérents et amis, le bilan moral et financier a été adopté à l'unanimité. S'en est suivi un repas amical.

FNACA

L'assemblée générale de la Fédération nationale des anciens combattants d'Algérie (FNACA) s'est tenue, en présence d'environ 80 personnes. Les débats ont été clairement menés avec notamment l'intervention de Michel Marchal, président de l'association, et de Guy Deglin, adjoint au maire. S'en est suivi un apéritif offert par la municipalité et le comité.

Changements de présidence

Paul Zachary a pris la présidence de l'amicale des anciens de l'armée de l'air. Et, au comité du Souvenir Français, Hervé Clausse assure la présidence par intérim jusqu'à la prochaine assemblée générale en fin d'année.

Des projets scolaires

L'association des parents d'élèves de l'école Jeanne d'Arc (APEL) accompagne les institutrices dans leurs projets et participe à la réalisation des temps forts de l'établissement. Une école pleine de vie avec des idées originales qui germent régulièrement…

De nombreux projets sont menés chaque année à l'école Jeanne d'Arc. Ainsi, la traditionnelle soirée dansante a eu lieu le 16 mars dernier et le spectacle de fin d'année des élèves se déroulera le 22 juin prochain. D'autres projets ont nouvellement émergé et prennent forme grâce à l'investissement de l'APEL.

Silence, on tourne !

Cette année, l'APEL s'est associée à la semaine cinéma des CM1. Pendant une semaine, les professionnels de "Graines d'Artistes" ont transformé la salle de classe en un véritable studio de cinéma avec un matériel de professionnels. Les élèves ont ainsi pu participer à divers ateliers : écriture d'un scénario, apprentissage d'expressions primaires, participation à un véritable casting, tournage d'un film, découverte des effets spéciaux, initiation au montage.

"Artistes recycleurs"

L'APEL participera à l'inauguration officielle d'une mosaïque d'objets récupérés le 30 juin, dans le cadre d'un projet financé par Agglopole Provence. Depuis trois ans, l'équipe pédagogique et les enfants de l'école travaillent sur le tri sélectif, le recyclage (…) avec un autre regard : celui de la créativité. Cette année, il s'agissait de récupérer des déchets voués à la poubelle ou à la déchèterie pour ensuite construire une mosaïque sur un mur de l'école. Ce travail a été mené avec l'aide de Sylvie Lacour, mosaïste à la MJC de Salon-de-Provence.

Du VTT à succès

Le 4 février dernier, la 5ème édition de la ronde des Costes a connu un vif succès. 900 vététistes venus de toute la France ont découvert (ou redécouvert) les sentiers du massif des Costes traversant les communes de Pélissanne, Salon-de-Provence, Aurons, Vernègues et Alleins.

Le circuit de 15 km a séduit les familles et les enfants dont les plus jeunes avaient 9 ans. Les vététistes plus aguerris ont choisi le circuit de 30 km, plus physique, et ont profité des points de vue magnifiques sur la région. Pour les plus expérimentés, le Team des Costes avait concocté 2 circuits de 45 et 55 km avec des descentes techniques dans les sous-bois qui en ont étonné plus d'un ! A l'arrivée, les 2 500 crêpes accompagnées de cidre ont régalé les participants, et les plus fatigués ont pu trouver le réconfort grâce aux mains expertes des élèves de Sup'Ostéo de Marseille.

Rendez-vous l'année prochaine le 3 février 2008.

Volants gagnants

Depuis sa création en 1999, le Badminton Club Pélissannais (BCPE) compte de plus en plus d'adhérents pour atteindre aujourd'hui une centaine de membres. L'association axe ses activités autour du sport loisir mais également de la compétition.

Orienté essentiellement vers le loisir à ses débuts, le club compte aujourd'hui plus de quarante compétiteurs réguliers avec une représentation à différents niveaux. Ainsi, l'équipe 1 évolue en Régionale 2 où elle a défendu brillamment les couleurs de Pélissanne en finissant 5ème.

L'équipe de Régional 2

Quant aux équipes 2, 3 et 3 bis, elles sont engagées en championnat départemental. Sans oublier les participations individuelles aux grands prix et tournois de la région, et l'organisation par le club de trois grands prix à Pélissanne cette saison.

Et, afin d'assurer la relève et pour se tourner vers l'avenir, le BCPE s'est doté d'une section jeunes. Vingt-sept jeunes Pélissannais, âgés de 10 à 15 ans, pratiquent chaque semaine leur sport favori sous la houlette de Pierre Jean Tréhou et Brahim Bentayeb.

Côté loisirs

Trois tournois internes sont organisés chaque année et permettent aux adhérents, compétiteurs ou non, de se rencontrer dans une ambiance conviviale, sur le terrain et autour d'un repas.

Renseignements
Tél. : 06 74 18 77 73 - Site Internet : www.bad-pelican.com - Email : rubistephane@yahoo.fr

Du sport pour tous

Le 31 janvier dernier, la ville de Pélissanne accueillait des personnes handicapées dans le cadre d'une journée découverte de badminton. Une expérience sportive et enrichissante à renouveler.

Le comité départemental du sport adapté organise régulièrement des journées sportives de découverte en faveur des personnes handicapées mentales. En janvier, en partenariat avec le comité départemental de badminton, il a permis à une soixantaine de jeune adultes, venus d'une dizaine de centres du département, de s'adonner aux joies du badminton. Le club de badminton de Pélissanne et le service municipal des sports ont apporté leur soutien logistique et technique à cette manifestation. En novembre 2006, la commune avait également accueilli un groupe au skate parc pour s'initier aux rollers.

Ces différentes actions sont l'occasion pour les personnes handicapées de sortir de leur quotidien et d'accéder à différentes disciplines sportives.

Lors de la journée découverte de badminton à la salle Malacrida

Paraître dans le magazine

N'hésitez pas à nous contacter avant le 20 mai 2006 pour informer la population de vos événements dans le Péli-Info de cet été : service communication de la mairie - mairie annexe - parc Roux de Brignoles
Tél. : 04 90 55 11 52 - Fax : 04 90 55 27 85 - Email : communication@ville-pelissanne.fr

Du foot au féminin

Cette saison, l'US Pélican n'accueille pas moins de 280 licenciés mais également une équipe féminine. Ces jeunes filles, en très net progrès depuis leur arrivée, sont entraînées par Bernard Gomez, retraité très actif et présent, déjà responsable de la catégorie Poussins et éducateur des Excellences.

Du beau monde à la boxe

Régulièrement, le club de boxe de Pélissanne organise des rencontres entre ses licenciés et des champions de renom. En décembre, le club a accueilli Mohamed Medjadji, champion de France professionnel dans la catégorie "super plume" et en février Rachid Kanfoua, champion du monde de boxe anglaise. Le président du club, Miloud Hajji, ainsi que le manager général, Malek Saci, promettent de prochaines rencontres tout aussi riches et constructives pour les éducateurs du club et la quarantaine de licenciés.

la ville en images

Juillet

Accueil de la troupe québécoise "Ascendance", invitée par l'association "Danses de Cour Royale" : le 6 juillet

Apéritif républicain avec inauguration du jardin d'enfants le 14 juillet

Finale de la coupe du monde de football : le 9 juillet

Tournage du film " Je déteste les enfants des autres" avec notamment Elodie Bouchez et Axelle Laffont : le 18 juillet

Soirée mousse : le 13 juillet (comité des fêtes)

Pélifestines : samedi 29 juillet (comité des fêtes)

Août

Fêtes de Pélissanne : du 25 au 27 août (comité des fêtes)

Pélissanne Boulègues : le 2 septembre

Septembre

Soirée cabaret : du 9 au 11 septembre (comité des fêtes)

Libération de Pélissanne : le 22 août

Fête de la Saint-Maurice : les 16 et 17 septembre (Lou Pélican)

Les Foulées Pélissannaises : le 17 septembre

Octobre

Vide grenier : le 8 octobre (comité des fêtes)

Foire d'automne et au vin : le 15 octobre (comité des fêtes)

Spectacle du chœur et des ballets de l'ex Armée Rouge : le 21 octobre (CAP sur Pélissanne)

Novembre

25ème exposition des artistes et artisans : du 19 au 21 novembre (CAP sur Pélissanne)

Décembre

Marché de Noël et foire aux santons : du 8 au 10 décembre (comité des fêtes)

Repas du personnel communal : le 16 décembre

Noël en Provence avec le service Education et jeunesse : le 20 décembre

Conférence sur la passation du Comté de Provence au Royaume de France (association Musique et Culture) le 1er décembre

Janvier

Salon de la truffe et de l'huile du terroir : le 29 janvier (Trufficulture 13)

Réveillon de la Saint-Sylvestre : le 31 décembre (comité des fêtes)

Février

Carnaval des écoles : le 20 février

Celtic Legends : le 4 février

Election de Miss Pélissanne : le 17 février

Aux urnes

La date des élections présidentielles et législatives approche à grands pas. Nombreux sont ceux qui se sont rués vers le service des élections de la mairie pour s'inscrire sur les listes électorales et pouvoir ainsi voter le jour J.

Au 12 mars 2007, le nombre d'inscrits sur les listes de Pélissanne s'élevait à 7 655 dont 3 939 femmes et 3 716 hommes. Parmi l'ensemble de ces personnes, 887 se sont inscrites en 2006, dont pas moins de 150 le 31 décembre, dernier jour d'inscription ! Ces chiffres sont supérieurs à ceux des élections présidentielles de 2002 où 6 788 électeurs étaient recensés, soit 867 électeurs supplémentaires pour 2007.
De plus, 115 jeunes de 18 ans ont été inscrits d'office par le recensement militaire au moment d'effectuer leur "journée d'appel à la préparation à la défense".
A noter : les jeunes qui auront 18 ans avant le 1er tour des élections présidentielles recevront, courant mars 2007, une attestation tenant lieu de carte électorale. Ceux qui auront 18 ans avant le 1er tour des législatives recevront également ce document. Il est toutefois préférable que ces personnes vérifient auprès du service des élections de la mairie, si elles sont bien portées sur les listes électorales.

Dates des prochaines élections
- Elections présidentielles : dimanches 22 avril (1er tour) et 6 mai (2ème tour)
- Elections législatives : dimanches 10 juin (1er tour) et 17 juin (2ème tour)

Aides à la rénovation

Vous êtes propriétaire d'un logement de plus de 15 ans, vacant ou loué en résidence principale, et vous souhaitez réaliser des travaux afin de remettre ce logement sur le marché, sortir d'une situation d'insalubrité ou pratiquer un loyer modéré après travaux ?
Alors, pensez au programme d'intérêt général lancé par l'état jusqu'à fin 2007. Il permet de bénéficier d'aides financières (subventions de 15 à 80 % selon le niveau de loyer après travaux, déplafonnement des travaux pour sortie d'insalubrité, prime supplémentaire pour les logements vacants depuis plus d'un an, taux de TVA réduit à 5,5 %) et d'une assistance technique et administrative gratuite pour une étude et un montage personnalisés de votre projet :
- diagnostic technique de l'immeuble ou des logements à réhabiliter,
- aide à la définition du programme des travaux et élaboration du projet global,
- évaluation des coûts de réhabilitation,
- mise au point du plan de financement,
- montage administratif du dossier et de la (des) demande(s) de subvention(s).

Ce dispositif concerne également les propriétaires occupants, aux revenus modestes, dont le logement est insalubre.
Renseignements :
- Tél. : 0 800 880 590 (n° vert gratuit à partir d'un téléphone fixe)
- Email : pact-arim13@pact-arim13.org

Brèves pratiques

Votre mairie

Hôtel de ville : ouverture du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h
Tél. : 04 90 55 11 52 - Fax : 04 90 55 00 85
Email : maire@ville-pelissanne.fr

Problème de distribution ?

Si vous ne recevez pas les documents imprimés par la mairie (magazine municipal Péli Info, lettre du maire, agenda de poche…), n'hésitez pas à le signaler au service communication de la mairie.
Tél. : 04 90 55 11 52
Email : communication@ville-pelissanne.fr

Permanences en mairie annexe

Assistante sociale agricole :
3ème mardi de 9h15 à 10h30

Centre des impôts :
2ème lundi des mois pairs de 9h à 12h

ADMR (association de service à domicile) :
vendredi de 9h à 12h

Conciliateur de justice :
1er et 3ème mardi de 13h30 à 16h

Ligue contre le cancer :
3ème mardi de 14h30 à 16h30

Assistante sociale :
mardi de 9h à 11h30
(sur RDV au 04 90 44 76 76)

APF (aide pour les familles) :
jeudi de 9h à 12h

Croix Rouge Française :
vendredi de 14h30 à 16h30

Renseignements auprès du centre communal d'action sociale : 04 90 55 76 08

Ils sont nés

PEREZ Maany 24/05/2006
MAZET Amaury 27/05/2006
GUILLOU - - REMIGY Solal 30/05/2006
COSTE - - LAGIER Alicia 04/06/2006
REY Justine 08/06/2006
WEIBEL Mathilde 17/07/2006
BOUAZIZ Mohamed 24/07/2006
COT Tom 03/08/2006
FRETZ Romane 07/08/2006
ROSSI Ilona 09/08/2006
BEKHEÏT Yacine 11/08/2006
CHEVALIER Mathias 21/08/2006
ZOUGGAR Nolhan 23/08/2006
CLARAC Tom 23/08/2006
JEHL Smaïn 25/08/2006
BELLIN Henri 30/08/2006
SALGADO NOGUEIRA Diego 30/08/2006
BERTHON Alexandre 31/08/2006
MIRALLES - - DAUMAS Laura 31/08/2006
DURAND Manon 04/09/2006
GARCIA Clément 05/09/2006
BONDUELLE Elisa 07/09/2006
KACEM Mehdi 09/09/2006
CODINA Chloé 09/09/2006
SALA Francesca 12/09/2006
XERRI Lilou 15/09/2006
FERNANDEZ - - FRAPPIER Paco 22/09/2006
COURBET Manon 22/09/2006
PAILLOLE Baptiste 27/09/2006
DI FIORE Madison 29/09/2006
PAUTRE Johan 29/09/2006
DEZORD Eva 01/10/2006
CHAUSSE Nicolas 04/10/2006
FIORINI Chloé 16/10/2006
CORNILLE Alexis 18/10/2006
GUILABERT Mathilde 19/10/2006
CALÉS Joseph 24/10/2006
RONDINO Lola 30/10/2006
ROMAN Kate 04/11/2006
GARY Hugo 10/11/2006
TORTEL Hadrien 23/11/2006
FERRARA Valentin 27/11/2006
KADAOUI Victor 05/12/2006
CAQUINEAU Baptiste 06/12/2006
BRUN Julie 08/12/2006
BENOIT Orlane 13/12/2006
ERARD Emily 27/12/2007
D'AMICO Matisse 01/01/2007
DILWORTH Alicia 02/01/2007
MICHEL Louis 07/01/2007
MINOUS Lola 12/01/2007
CARBONELL Alexandre 13/01/2007
LARGUIER Emmy 15/01/2007
LARGUIER Mathis 15/01/2007
TRIAIRE Ava 19/01/2007
ABED Kamélia 19/01/2007
MARAIS Pearley 20/01/2007
MENUISIER Clémentine 24/01/2007
NOURRIGEON Louka 25/012007
BONO Alexandre 14/02/2007
ROUVREAU Périne 16/02/2007
HERMITTE Floriane 20/02/2007
DADET Roméo 26/02/2007

Ils s'aiment

FEREY Estelle et D'AMICO Gil 03/06/2006
BOCCARD Audrey et CAILLOL Fabien 03/06/2006
DAL MOLIN Raphaële et JOLY Michel 10/06/2006
AGAYEVA Irana et CHAIX Laurent 10/06/2006
PALMA Amandine et COURBET Nicolas 17/06/2006
SASSOLAS Véronique et BARON Christophe 24/06/2006
SALARIS Odile et MORALES Gérald 24/06/2006
GIRE Christelle et FLEURY Jérôme 24/06/2006
CLERC Séverine et LARROZE Cédric 24/06/2006
SEGARRA Christine et PEREZ Dominique 24/06/2006
AVON Virginie et ADRAGNA Patrice 01/07/2006
GROPPI Sylvie et BEILLEAU Frédéric 01/07/2006
OLIVIERO Evelyne et VALENZA Norbert 07/07/2006
SADAILLAN Béatrice et DRONG Christophe 08/07/2006
BELLI Ghislaine et HAUDIQUET Laurent 08/07/2006
BARTHELEMY Véronique et JACKOWSKI Sébastien 15/07/2006
PORTALÉS Aurélie et GADDINI Sébastien 15/07/2006
CHAMAS Aurore et BREMOND Olivier 15/07/2006
MARGUIN Claudine et BOUCHER Guillaume 21/07/2006
FARRES Nicolas et JULIEN Béatrice 22/07/2006
ALBA Nadège et RATINEAUD Cyrille 05/08/2006
DUFFAUX Valérie et BERTOCCHIO Joel 05/08/2006
BORDAGE Céline et BELLIN Stéphane 05/08/2006
MILLOUX Renée et KLEINDIENST Jean 09/08/2006
DERDERIAN Mireille et DENOYER Geoffroy 12/08/2006
GUILLEM Carine et FRAILLON Thomas 18/08/2006
GUERINI Céline et KOPINSKI Guillaume 19/08/2006
BANDZWOLEK Isaline et BRUNEL Adrien 26/08/2006
AMMARI Samia et AGARD Roland 26/08/2006
ROSSI Caroline et SAVARINO Jonathan 02/09/2006
BARBERA Annie et CAMBOU Cyril 09/09/2006
MALINET Danièle et CHENEVIER Dominique 23/09/2006
PEYRAUD Carole et FAUQUEUR Thierry 30/09/2006
DUMOULIN Cécile et 07/10/2006
CHAMPETIER de RIBES CHRISTOFLE Clément
BARBIE Audrey et MOLÉ Joseph 07/10/2006
IMBERT Danielle et OTTONELLI Daniel 21/10/2006
PRINSSAT Sophie et FARGIER Lionel 18/11/2006
BOURSIER Sylvie et MARÉCHAL Michel 02/12/2006
FERRATO Stéphanie et FERRATO Daniel 30/12/2006
MARIN Vanessa et LEFEBVRE Axel 30/12/2006
SALHI Assia et KASSARI Saïd 20/01/2007
KACHIR Saïda et AKROUN Sofiane 10/02/2007
CLYNCKE Carole et TIRAN Serge 10/02/2007
ARACIL Christelle et AMRI Maher 24/02/2007

Ils nous ont quittés

MIRAMAND veuve MARIE Lucienne 02/06/2006
ARNAUD Mireille 06/06/2006
BALBUENA PEREZ veuve PINO 18/06/2006
LAFAY Marc 09/06/2006
MARTINEZ Antonio 29/06/2006
DELHAYE Jacques 30/06/2006
GILLO Gabriel 23/07/2006
CHEVALIER Robert 02/08/2006
MARTI veuve DE LOS ANGELES Rosa 03/08/2006
CHAZAL Joseph 08/08/2006
BOURRIÉ Ernest 13/08/2006
SARRAT Théodore 05/09/2006
VILLEMUS veuve MAGNEAU Danielle 11/09/2006
HAUTECOEUR épouse JÉROME Noémie 16/09/2006
MIDOUX Frédéric 17/09/2006
DESSIMOND épouse BOYER Simone 18/09/2006
MILLO Maurice 19/09/2006
CONSTANT épouse HADJIAN Christiane 04/10/2006
GIMARD René 06/10/2006
AUDIBERT veuve PIANEZZI Marie 11/10/2006
DECOMBAS Claude 21/10/2006
CHIVA veuve GIRARD Marie 23/10/2006
RAMIREZ Diégo 23/10/2006
CATHELIN épouse BONO Martine 29/10/2006
MILLON René 03/11/2006
VOISIN Yannick 11/11/2006
TALON Daniel 13/11/2006
VINCENT veuve VÈVE Augusta 23/11/2006
LEROY Max 01/12/2006
DURAND épouse STÉPHANAZZI Valmonde 04/12/2006
MEDRANO Marcel 05/12/2006
MOUTON Henri 08/12/2006
COHEN Eliane 09/12/2006
FAISSAT Yvon 12/12/2006
STEPHANAZZI André 15/12/2006
MOAL Etienne 18/12/2006
ORS épouse D'ORTOLI Marie Jeanne 21/12/2006
ALPANIÈS-GARCIA veuve SAUCO Marguerite 22/12/2006
CLOUET veuve ORTHIS Berthe 22/12/2006
VIZCAÏNO Louis 25/12/2006
DUQUENNE Jennifer 27/12/2006
JOURDAN Jean 28/12/2006
GABRIELLI veuve FROISSARD Marie-Antoinette 31/12/2006
BOURRET René 13/01/2007
MARTIN François 19/01/2007
PLANO Marguerite veuve GAUCHE 31/01/2007
KOUBI Joseph 04/02/2007
GUÉRIN Edmond 11/02/2007
LAFONT Jeanne veuve DUBRULLE 12/02/2007
DEZEUZE Jeannine 08/02/2007
PERALTA MARTINEZ Antonio 14/02/2007

Parole à l'opposition

Les textes fournis sont rédigés et tapés par les groupes d'opposition

Si les élections municipales n'avaient pas été repoussées d'un an nous serions actuellement en période de bilan.
Alors que constatons-nous au bout de six ans de mandat de l'équipe municipale en place ?
Bien qu'ayant toujours eu une attitude d'opposition vigilante mais constructive, nous ne pouvons regretter que nos interventions n'aient pas été prises en compte notamment :

<u>-En matière d'environnement :</u>

-Par exemple l'état d'entretien de la Touloubre qui s'est aggravée depuis six ans.
-Toujours pas le moindre mètre de piste cyclable et des difficultés supplémentaires engendrées par le nouveau plan de circulation.
-Toujours pas de parcs à vélos en ville.
-Même si un effort tardif a été fait sur le tri sélectif, il est largement insuffisant et en l'état actuel il ne permet pas d'arriver à 50% de tri sélectif et d'éviter ainsi l'incinération des déchets.

<u>-En matière de logements sociaux :</u>

-Un effort, certes, est fait mais pourquoi la mairie n'a-t-elle pas acheté le site de la CAP pour construire beaucoup plus de logements à loyers modérés ? "Nous n'avons pas les moyens", avait-on évoqué à l'époque.Mais pourquoi ne pas avoir utilisé le même système de financement que celui prévu pour l'achat de la maison de Mireille Arnaud ?

Nous savions qu'être élus d'opposition n'était pas une tâche facile mais nous avons voulu jouer ce rôle de façon très positive mais nous regrettons vraiment de ne pas avoir été souvent concertés ou entendus (sauf depuis quelques mois peut-être) privant ainsi la majorité municipale des idées constructives de notre opposition.

Groupe Erik Bonnaud, Elina Fabre et Elisabeth Maldiney

Le juge a tranché

Le tribunal administratif vient d'annuler, le 12 décembre 2006, une délibération du conseil municipal du 21 octobre 2002. En votant cette délibération, la majorité du conseil avait autorisé le maire à chasser le Club de l'Entraide d'un local qu'il occupait depuis 50 ans. Pour ne pas disparaître complètement de Pélissanne, ce club de séniors, riche de plus de 300 adhérents et animé par des bénévoles avait dû se résoudre à louer un local privé.

Nous avions alors averti le maire du caractère illégal de cette délibération qui tendait à faire croire que le club était demandait à partir. N'ayant pas été entendus, nous avons saisi le juge qui vient donc de nous donner raison.

Extraits du jugement : 1°) "Le maire voulait obtenir un changement du bureau de la section locale de l'Entraide" ; 2°) "les motifs réels de la délibération attaquée ont été dissimulés aux membres du conseil municipal" ; 3°) "l'information fournie aux conseillers municipaux a été de nature à les induire en erreur" ; 4°) M. Guy Constant et Mme Dominique Aimone-Doré sont fondés à soutenir que la délibération est intervenue dans des conditions irrégulières ; que par suite, cette délibération doit être annulée".

Si le maire a perdu aujourd'hui, n'oublions pas que les vrais perdants, ce sont les séniors qui ont été privés abusivement et inutilement de leur local pendant près de quatre ans.

C'est la troisième fois que le juge oblige le maire à respecter la loi. À deux autres reprises, il a dû se soumettre, contraint et forcé, aux décisions du tribunal administratif. Une première fois lorsque que le juge lui a imposé de publier une tribune de l'opposition dans le bulletin municipal. Et une seconde fois, lorsqu'il avait refusé de recevoir les 2005 demandes d'organisation d'un référendum d'initiative populaire, alors que la Loi l'y obligeait.

Groupe Guy Constant et Dominique Doré-Aimone

Quoi de neuf pour cette Année ?

- Un arrêté de carence :

Le maire est sanctionnée d'un arrêté de carence par la loi MURCEF L213-1-CCU puisqu'il n'a pas réalisé 20 % des logements sociaux. La préfecture nous incite à utiliser des outils de maîtrise foncière: l'établissement public foncier(EPF).

Lors du dernier conseil municipal, nous avons délibérer sur une convention opérationnelle avec l'EPF. PACA pour permettre la réalisation des logements manquants dans le parc d'un hectare de la maison ARNAUD : souhaitons que la magnifique bastide puisse être conservée !

- Création d'un poste : un directeur de communication :

Avions-nous tant besoin de ce poste cette année et dans quel but ?

La céremonie des voeux terminée, le budget primitif 2007 prend place en Mars avec ses chiffres masqués, requérant tout un stratège.

Il est vrai qu'une mise en scène de transparence de gestion nécessite un art certain. Ceci souligne la faiblesse de l'actuelle municipalité.

Ce directeur sera sûrement un webmestre puisque la commune a fait réaliser un site internet.

Il contrôlera l'image de notre ville: ainsi tout vous paraîtra beau, positif, en couleur ! A la question posée au maire : "ce directeur de communication est-ce aussi votre directeur de campagne", il nous a été répondu : NON !

Donc nous sommes rassurés car inutile de préciser que ce sont les pélissannais qui le financent !

Groupe Sylvie Jouve et Daniel Canova

Délégations et permanences des élus

Maire

Pascal Montécot : reçoit sans RDV le mercredi et le vendredi de 10h30 à 12h

Adjoints

Sylvain Beaume, délégué au personnel communal, aux sapeurs pompiers et aux cimetières
Permanence : lundi de 8h à 12h sur RV

Colette Alla, déléguée aux affaires scolaires, à l'enfance et la jeunesse
Permanence : tous les jours de 9h à 11h30

Guy Deglin, délégué à la sécurité, aux anciens combattants et aux relations avec la communauté d'agglomération, correspondant défense.
Permanence du lundi au vendredi de 9h à 11h30

Patricia Arnaud, déléguée aux personnes en difficulté
Permanence : mercredi et vendredi de 9h à 12h

Marie-Paule Pelletier, déléguée à la culture
Permanence : lundi de 14h30 à 16h30

Jacky Szule, délégué aux finances, aux affaires sociales (CCAS) et au Point Emploi
Permanence : sur RV

Eric Condé, délégué aux sports
Permanence : sur RV

Jean Schollhammer, délégué à la voirie et à l'urbanisme
Permanence : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h 30 à 12h

Conseillers municipaux :

Jacques Regnauld, délégué au patrimoine et à la forêt
Permanence : lundi de 10h à 12h

René Gilbert, délégué à la signalisation, la circulation et l'éclairage public
Permanence : mercredi de 10h à 12h

Léopold Favre, délégué aux seniors et personnes handicapées
Permanence : mercredi et vendredi de 10h à 12h

Claude Crouzet, délégué à l'animation et la commission éléctorale

Corinne Séry, déléguée à la culture

Odile Pype, déléguée à l'environnement et au cadre de vie
Permanence : lundi de 14h30 à 16h30

Geneviève Jackowski, déléguée à la vie associative
Permanence : mercredi de 9h à 11h et sur RV

René Delenclos, délégué à la gestion du cadre de vie et des quartiers

Franck Alen, délégué au tourisme et au développement économique

Katia Gras, déléguée à la vie associative

Hadjira Ferro, déléguée à la gestion de l'école de musique

Bernard Conand, délégué aux relations avec les commerçants et artisans, au développement économique et aux marchés

Opposition : Elina Fabre, Erik Bonnaud, Guy Constant, Elisabeth Philippot-Maldiney, Dominique Doré-Aimone, Daniel Canova, Sylvie Jouve, Céline Niémec

Le Maire répond à vos questions en direct

Chaque 1er mercredi du mois, le maire de Pélissanne répond aux questions et interrogations des administrés, de 18h à 19h, en tenant une permanence téléphonique.

Ce service de permanence, dénommé "M. le maire en direct", est effectif depuis bientôt une année. Il suffit d'appeler le 04 90 55 11 52, et le maire prendra acte de vos suggestions et interrogations.
Dans un même souci de proximité avec les Pélissannaises et Pélissannais, le maire reçoit également les habitants en mairie, sans rendez-vous, chaque mercredi et vendredi de 10h30 à 12h.
De plus, des réunions de quartier sont régulièrement organisées pour permettre aux riverains de rencontrer les élus et des techniciens de la mairie, et de les interroger sur les points qui posent problème dans leur secteur comme les trottoirs, les chicanes, la vitesse, des barrières de sécurité… En fonction de plusieurs critères (financiers, techniques…), la municipalité tente ensuite de répondre au mieux aux attentes de chacun.

agenda

AVRIL

Fête foraine :
du 31 mars au 9 avril

1ère sortie Corso :
dimanche 1er à 15h (Corso Fleuri)

2ème sortie du Corso :
dimanche 8 à 15h (Corso Fleuri)

Course taurine de protection - Ribaud-Blanc : samedi 14 à 15h30 aux arènes (Société Taurine)

Ecole taurine - Mailhan : samedi 28 à 15h30 aux arènes (Société Taurine)

3ème tuning : dimanche 29, parkings du collège et de la salle Malacrida (Comité des Fêtes)

Journée des déportés : dimanche 29, place des Anciens Combattants

MAI

Collecte de sang : jeudi 3 mai de 7h30 à 12h30, salle Malacrida

Collecte de sang :
vendredi 4 mai de 15h à 19h30, salle Malacrida

Bourse aux vêtements :
du 7 au 12, salle Malacrida
(Foyer rural)

Salon de voitures de collection : mardi 8, parc Roux de Brignoles (Comité des Fêtes)

Commémoration de l'armistice - défilé en ville suivi d'une cérémonie au cimetière Fontainebleau : mardi 8

Rencontre d'auteurs pour la jeunesse : samedi 12 à 14h, à la bibliothèque municipale (voir page 13)

Course taurine de protection - Bob-Blatière : samedi 12 à 16h (Société Taurine)

Transhumance, floralies et foire artisanale : jeudi 17, au parc Saint-Martin (Comité des Fêtes)

Raid au clair de lune : samedi 26 (voir page 18)

Semaine intercommunale du livre : du 26 mai au 10 juin (voir page 13)

JUIN

Concert de Pierre Gueyrard : dimanche 3 à 20h30, cour de la bibliothèque (voir page 13)

Journée nationale des Morts en Indochine : vendredi 8, place des Anciens Combattants

Vide grenier : dimanche 10, place des Anciens Combattants (Comité des Fêtes)

Appel historique du Général de Gaulle : lundi 18, place des Anciens Combattants

Fête de la musique : jeudi 21 en centre-ville (Cap sur Pélissanne)

Feux de la Saint-Jean : samedi 23, parc Roux de Brignoles (Comité des Fêtes)

Exposition : du vendredi 29 juin au dimanche 1er juillet (Foyer Rural)

Pour tout savoir sur votre ville,

ayez le réflexe Internet...

Mairie

Vivre

Découvrir

Entreprendre

Commande publique

Actualité

Site de la mairie de Pélissanne :

www.ville-pelissanne.fr